



200 canaux accessibles dès 95

Dès 1995, le téléspectateur canadien aura le choix entre 200 canaux de télévision, dont une centaine d'étrangers. Voilà la prévision qu'a faite Douglas Bassett, président de Baton Broadcasting, le plus important câblodistributeur au Canada, lors de la deuxième et dernière journée du Sommet de l'industrie de la télévision.

Page B-3

L'ordinateur apprend à lire

La machine qui pourra lire votre écriture n'a pas encore été inventée, mais des scientifiques y travaillent. Déjà des ordinateurs arrivent à reconnaître l'authenticité des signatures sur les chèques, avec un taux de réussite très élevé. Notre chroniqueur scientifique a rencontré des experts montréalais.

Page Page B-5

Le Québec indécis

« Je vais changer. Je te le promets. » Ces mots résument toute la problématique des femmes battues, trompées ou humiliées, que l'actualité nous dévoile de façon exponentielle. Selon Norbert Morin, le Québec indécis face au Canada souffre d'un syndrome tout à fait semblable. Il l'expose dans une grinçante polémique.

Page B-8

La rencontre Dutronc-Van Gogh

Charmeur et au meilleur de sa forme, Jacques Dutronc, qui était debout depuis sept heures du matin, s'est pointé devant la presse, hier, tout de noir vêtu, le havane au bec et le regard barré de lunettes noires, pour présenter son nouveau film, *Van Gogh*, de Maurice Pialat, où il tient le rôle-titre. Nathalie Petrowski l'a rencontré.

Page B-3



N'y a-t-il pas une valeur à retrouver dans la notion d'asile?

La «désinstitutionnalisation» n'a pas réglé tous les problèmes

Jean Francoeur

LE RETOUR des grands froids et l'approche de la période des Fêtes amèneront, c'est inévitable, les médias à rebraquer leurs projecteurs fugaces sur les plus déshérités des déshérités, ceux que le jargon technocratique désigne maintenant sous l'appellation générique d'itinérants.

Comme à l'accoutumée, la presse réallumera les grands feux de paille de la compassion populaire, éphémères bûchers auprès desquels une

opinion apitoyée se plaît, en ces temps de l'année, à venir réchauffer sa mauvaise conscience.

À d'autres le souci de mettre en place les services nécessaires sur une base plus permanente. Les gouvernements sont là pour ça, les établissements spécialisés, les organismes bénévoles, l'aide et l'entraide, les impôts, les campagnes de charité...

Selon les recensements les plus fiables, ils seraient 15 500 à Montréal seulement. Mais il faut s'entendre. Les itinérants ne forment pas un groupe homogène. Pour arriver à ce

chiffre qui remonte à 1988, il a fallu ajouter aux 8750 personnes qui ont couché dans des refuges quelque 6850 autres qui ont fréquenté les soupes populaires et les centres de jour pour y recevoir un café, un repas, un vêtement. Selon un recensement fait par la Ville de Montréal l'année suivante, près de 37 000 autres personnes seraient jugées «vulnérables quant au logement».

Une autre étude réalisée en 1989 auprès des itinérants de Montréal estimait que 44 % d'entre eux ont déjà éprouvé au moins une fois un problème psychiatrique sérieux (schizophrénie, dépression, dysthymie...).

Dans cette montée de l'itinérance, quelle serait la responsabilité des pouvoirs publics?

Énorme, répondent les uns. La philosophie d'intervention qui domine actuellement en matière de santé mentale y serait-elle pour quelque chose?

Absolument, disent-ils. Et de montrer du doigt le fait qu'au cours du dernier quart de siècle, sous l'impulsion d'une poignée de jeunes psychiatres qui sont montés à l'assaut de la Bastille, les gouver-

Voir page B-2: Asile



PHOTO JACQUES NADEAU

La «désins» cherche à reprendre un visage humain

Jean Francoeur

FAUT-IL y voir une de ces idées fantastiques mais qui, comme on l'a déjà dit, n'ont pas encore été vraiment essayées?

Vue sous cet angle, la désinstitutionnalisation ne ferait que commencer. Elle a déjà entraîné la fermeture de milliers de lits dans les grands hôpitaux psychiatriques. Elle se poursuit encore, à un rythme il est vrai beaucoup plus lent que par le passé, et s'accompagne aujourd'hui d'un luxe de précautions qu'ignoraient les premières vagues de sortie des années soixante.

La désinstitutionnalisation n'est plus ce qu'elle était, elle n'est plus ce qu'elle n'aurait jamais dû être, à savoir le passage plus ou moins brutal d'une situation de prise en charge totale par une institution à un état d'abandon presque aussi total d'un in-

dividu ainsi renvoyé chez lui sans préparation adéquate ni soutien suffisant.

Peut-être même que le mot, qui apparaît encore dans la politique officielle du ministère, ne convient plus pour désigner les pratiques actuelles. Ne faudrait-il pas parler plutôt de trans-institutionnalisation, puisque les expériences les plus novatrices portent aujourd'hui sur la recherche de ressources résidentielles mieux adaptées?

Après s'être délestés de leurs patients les moins lourdement atteints et, partant, les plus faciles à réintégrer dans la société, les hôpitaux psychiatriques abritent encore, dans leurs unités de soins prolongés, des milliers de personnes doublement handicapées: handicapées par la maladie elle-même qui a conduit à leur hospitalisation, handicapées également par un très long séjour en institution pendant lequel, très sou-

vent, elles ont perdu toute confiance en elles-mêmes, souligne le Dr Alain Lesage, psychiatre et chercheur à l'hôpital Louis-H.-Lafontaine.

Pour ces personnes, dit-il, les laissés-pour-compte de la désinstitutionnalisation, l'effort doit se continuer, car l'hôpital est loin d'être le milieu qu'il devrait être. Au contraire, de par sa nature même, l'hôpital tel qu'il existe encore tend à renforcer la tendance à la chronicité qui est le propre des maladies psychiques.

On estime qu'un bon tiers des personnes encore hospitalisées gagneraient à vivre dans de plus petites unités, tels les foyers de groupe comme il s'en crée de plus en plus autour des grands hôpitaux psychiatriques. Louis-H.-Lafontaine en compte actuellement six qui accueillent jusqu'à huit ou neuf personnes chacun, avec présence sur place de façon continue d'équipes professionnelles offrant soins infirmiers en

éducation spécialisée visant à la réadaptation.

On y réfère les personnes offrant le meilleur potentiel de réintégration. Avant d'être intégrés à ces nouvelles unités, certains patients passent par une unité de réinsertion où un personnel spécialisé les prépare à la sortie de l'hôpital.

Le Dr Lesage reconnaît que la motivation, au début de l'expérience, est souvent très faible chez la majorité des personnes concernées. Mais il faut n'y voir que l'illustration du double handicap dont elles sont atteintes par le fait de leur maladie et par le fait d'un séjour en institution, près de cinq ans en moyenne. Cette absence de motivation fait en quelque sorte partie de la maladie.

Pour plusieurs patients, le séjour dans un foyer de groupe n'est qu'une première étape vers une réadaptation qui leur permettra de vivre dans

Voir page B-2: La «désins»

L'icône de Groulx porte-t-elle quelque part une verrue?

Clément Trudel

EST-IL ENCORE permis de lire Lionel Groulx, se demande le fondateur de l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture (IQR), Fernand Dumont, qui conseille à tous de «braver toutes les censures, d'où qu'elles viennent». M. Dumont concède que l'on puisse critiquer, voire réfuter des personnages aussi célèbres que Groulx. Cependant «jamais nous n'accepterons que l'on tente d'abolir leur mémoire», ajoute-t-il à l'intention des détracteurs de cet ecclésiastique qui fut l'un des grands nationalistes du «temps de la survivance».

Intervenant lundi soir, à la Bibliothèque Nationale du Québec, dans un débat sur la pensée de Groulx organisé par la Fondation Lionel-Groulx, Dumont ne s'est pas privé de rappeler que «la nation ou Groulx trouvait sa caution» n'est plus — nation basée sur les coutumes, la langue et la foi religieuse. Il semble toutefois que la problématique de la survivance ne soit pas tellement révolue pour qui conque observe le débat sur la «société distincte», et prend connaissance de propositions constitutionnelles fédérales qui, pour Dumont, ne sont qu'une «nouvelle version de l'Acte de Québec» (1774) propre à restaurer le Québec dans une réserve! Anglophobe, Groulx? Fernand Dumont retient surtout les passages où l'historien souligne que la bonne entente ne peut pas jouer à sens unique, que la Confédération n'a pas à être maintenue à n'importe quel prix, mais seulement si elle se fonde sur «le respect mutuel et l'égalité des droits».

L'icône de Groulx ne porte-t-elle pas quelque part une verrue? Jack Jedwab, historien chargé des relations communautaires au Congrès Juif Canadien (région du Québec), est d'entrée de jeu applaudi quand il affirme: «Je considère l'histoire du Québec comme mon histoire». M.

Jedwab trouve difficile de «justifier l'antisémitisme» — dont il cite des exemples chez Groulx — tout comme il n'arrive pas à trouver des raisons justifiant le sentiment anti-francophone qui peut se manifester dans certains cercles.

Groulx, pour Jedwab, est à opposer, sur le plan des déclarations antisémites, à son disciple préféré, André Laurendeau, qui fut rédacteur en chef du DEVOIR et coprésida la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Laurendeau ne permit pas, adulte, que ses déclarations antisémites — une «faute de jeunesse» — demeurent au dossier; il s'en excusa même dans une chronique parue en 1962 dans le *Maclean's*, ancêtre de *L'Actualité*. Groulx, toutefois, ne revint jamais sur les propos offensants qu'il avait tenus, soit dans sa correspondance, soit dans des conférences, contre ces Juifs «aimant trop l'argent» ou identifiés par lui comme une source de «dissolution morale». Quant aux remous créés par l'article récent de Mordecai Richler dans *The New Yorker*, M. Jedwab s'en dissocie au moins sur un point, là où Richler tente d'associer Claude Ryan à l'antisémitisme de Groulx: «Malhonnêteté intellectuelle», tranche-t-il.

L'animatrice du débat, Hélène Pelletier-Bailargeon, n'eut pas la tâche facile au moment de passer la parole à l'auditoire. Certains intervenants tardèrent à poser une question précise; elle multiplia les rappels à l'ordre, ce qui ne suffit pas toujours à contenir certains nostalgiques de slogans offensants ou de griefs prenant la forme de généralisations réductrices. M. Jedwab souligne que des initiatives de rapprochement ont cours et qu'un dialogue doit avoir lieu «si on veut construire un Québec fort dans l'avenir».

Six points de vue furent exprimés lundi soir. Outre Dumont et Jedwab, Voir page B-2: Groulx

Félicitations à Pierre Morency, Prix Ludger-Duvernay 1991

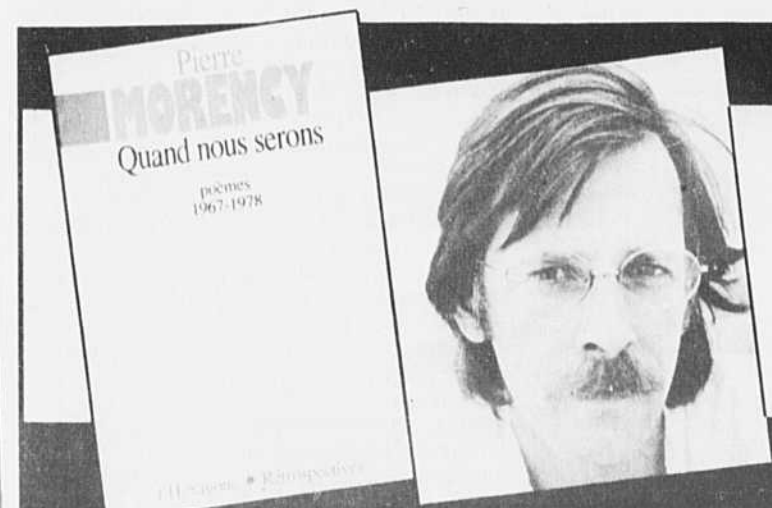
Pierre Morency publie son oeuvre poétique à l'Hexagone:

Lieu de naissance, 1973 et 1976; Prix Claude-Sernet. Torontiel, 1978.

Quand nous serons, poèmes 1967-1978; Prix Québec-Paris 1988. Effets personnels, 1987.

« Il fouille dans les trous que vous faites en parlant » (« La chambre du faiseur »)

l'Hexagone
lieu distinctif de l'édition littéraire québécoise



◆ Asile

nements se sont laissés convaincre sinon de faire tomber les murs de ces institutions monstrueusement sinistres à grand renfort de trompettes symboliques, du moins de réduire radicalement le nombre de places dans les unités de soins prolongés des grands hôpitaux psychiatriques.

Le grand coupable de l'itinérance serait-il la désinstitutionnalisation des personnes atteintes de maladie mentale ?

Cela s'est passé il y a maintenant plus de trente ans, au Québec comme dans la plupart des pays industrialisés. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Italie, partout sévissait le grand « déverrouillage » de la psychiatrie avec l'apparition d'un nouveau « projet thérapeutique ».

Le Dr Frédéric Grunberg, aujourd'hui psychiatre clinicien à l'hôpital Louis-H.-Lafontaine — il se décrit comme un vieux routier de la psychiatrie —, se trouvait alors en Saskatchewan. Mais, rappelle-t-il, il approuvait sans réserve ses collègues réformistes du Québec qui vidaient les cellules, libérant tous ces « fous » qui criaient « au secours », selon le titre d'un témoignage célèbre dont le Dr Camille Laurin avait signé la postface.

Le mot désinstitutionnalisation est si difficile à articuler (combien de ministres s'y sont « enfargés » en lisant les discours préparés à leur intention !) qu'en ces milieux, on ne parle plus aujourd'hui que de la désins... (prononcez « désinsse »).

Certains auront voulu tuer l'asile. Cela fait tiquer le Dr Grunberg. Pour lui, le mot « asile » revêt plusieurs sens nobles que les dictionnaires lui reconnaissent encore : lieu inviolable ; abri, refuge, endroit où l'on trouve le calme, la paix, la sérénité ; chercher, trouver, offrir asile. Mais c'est une coquetterie sémantique qu'il n'arrive pas tout à fait à faire partager par ses jeunes collègues qui ont renoncé à réhabiliter un terme si lourdement hypothéqué qu'ils se refusent à le prononcer même du bout des lèvres. À tout le moins, le Dr Grunberg tient-il à sauver du naufrage le concept même de « fonction asilaire » qui demeure une des composantes essentielles des nouvelles communautés thérapeutiques vers lesquelles évoluent, mais encore trop lentement, les grandes institutions psychiatriques.

Auteur et coéditeur d'un volumineux ouvrage de psychiatrie, le Dr Grunberg, qui est également professeur titulaire au département de psychiatrie de l'Université de Montréal, vient de recevoir le prix d'excellence académique 1991 qui est venu souligner, entre autres, ses quinze années à titre de coordonnateur de l'enseignement à Louis-H.-Lafontaine, années pendant lesquelles cette institution, malgré ses désespérants déboires médico-administratifs, s'est acquis une enviable réputation auprès des jeunes diplômés en médecine.

En fait, c'est la pharmacie qui est à l'origine de tout.

« Psychiatres réformistes, rappelle-t-il, nous vivions dans l'euphorie des triomphes de la psychopharmacologie et de la dénonciation de l'institution totalitaire que nous percevions comme responsable de la chronicité des maladies mentales.

« Armés du Largactil, des cliniques externes, des services internes et court terme dans les hôpitaux généraux et surtout de l'équipe multidisciplinaire, nous étions convaincus de la possibilité de réinsertion sociale de pratiquement tous les malades mentaux avec, comme conséquence, la disparition de l'asile. »

Depuis, il a voulu déchanter.

« Vingt-cinq ans plus tard, nous nous rendons compte que certains malades mentaux se chronicisent indépendamment de toute intervention biologique ou psychosociale, que leur insertion dans le monde familial, dans le marché du travail, ne se fera pas dans l'état actuel de nos connaissances et que des « espaces asilaires » (ses propres guillemets) leur seront nécessaires pour leur permettre une qualité de vie acceptable. »

Il admet volontiers l'échec partiel de la désinstitutionnalisation, au Québec aussi bien que partout ail-

leurs en Amérique du Nord.

Deux causes, à son avis. D'une part, une erreur d'appréciation chez les psychiatres qui avaient mal évalué les conséquences cliniques de la sortie de l'hôpital. D'autre part, la trop grande lenteur des gouvernements dans le développement des ressources alternatives à l'hospitalisation de longue durée.

Les gouvernements, croit-il, avaient vu dans la désinstitutionnalisation un moyen de réduire les coûts des services en institution juste au moment où les pressions exercées par les syndicats du secteur de la santé allaient entraîner de fortes hausses de rémunération.

Le Dr Grunberg admet volontiers que le manque de ressources en santé mentale peut être une des causes de la montée de l'itinérance, mais il insiste sur le fait que le premier responsable en est la dégradation de la situation de l'économie. Autrement, c'est dès le début des années soixante, au moment de la sortie massive des hôpitaux psychiatriques, que le phénomène serait apparu. Ce qui, manifestement, n'est pas le cas. La première cause, selon lui, est d'ordre socio-économique. L'itinérance est d'abord le fait de la pauvreté, de gens démunis qui n'arrivent pas à suffire à leurs besoins. C'est aussi l'affaire d'une société fracturée : la drogue, l'alcoolisme, ce n'est pas l'institution qui a créé ça...

À son avis, il serait absurde de procéder — comme certains semblent le suggérer — à des réadmissions massives dans les hôpitaux psychiatriques comme moyen de faire face au problème de l'itinérance. Tout au plus réussira-t-on — mais à quels coûts — à frapper ces gens d'ostracisme en les retirant des lieux publics où ils font figure de gêneurs. Le Dr Grunberg croit tout de même que, posée en ces termes, la réponse à cette question ne relève pas d'abord de la seule profession médicale mais de l'ensemble de la société.

Car, plus encore que la désinstitutionnalisation, c'est la non-institutionnalisation des personnes atteintes de maladie mentale qui aura marqué le mode de dispensation de soins psychiatriques au Québec au cours des trois dernières décennies.

Jadis, les troubles psychiques de quelque gravité conduisaient presque fatalement à l'internement. Un jeune schizophrène, après deux ou trois crises, devenait vite candidat à l'hospitalisation de longue durée où, le syndrome institutionnel aidant (apathie, dépendance, perte de confiance en soi...), son état de santé s'aggravait jusqu'à ce qu'il joigne les rangs des « irrécupérables ».

Aujourd'hui, la même personne sera d'abord reçue en clinique externe où une première démarche thérapeutique sera entreprise avec l'aide d'une médication propre à atténuer les symptômes les plus perturbateurs de sa maladie. Lors de crises plus aiguës, elle sera admise au département de psychiatrie de l'hôpital de son secteur d'où elle recevra son congé après quelques jours, quelques semaines tout au plus.

Cette pratique entraîne souvent plusieurs séjours successifs à l'hôpital, d'où l'apparition de ce que d'aucuns appellent le « syndrome de la porte tournante » (en donnant parfois à l'expression un sens nettement péjoratif). L'hospitalisation dans les unités de soins de longue durée reste l'exception. Il reste à transformer l'institution elle-même, dans sa fonction proprement asilaire, pour en faire un véritable lieu thérapeutique, ce qui est encore loin d'être le cas. Des équipes s'y emploient. (Voir autre article.)

Ce qu'il faut, croit le Dr Grunberg, c'est inventer une nouvelle approche pour les itinérants qui sont atteints de maladie mentale, une approche qui tienne compte de leur différence. C'est une affaire d'essais et d'erreurs. Les gens qui se sont impliqués dans Dernier Recours n'étaient tout de même pas des imbéciles. Si l'essai s'est révélé être une erreur, il y a tout de même quelque chose qui s'est mis en place par la suite, un savoir-faire qui a commencé à se développer...

« Faire revivre l'asile comme il existait il y a une quarantaine d'années, ce serait épouvantable », dit-il.

Pour l'heure, les foyers de groupe forment de véritables communautés thérapeutiques, avec même quelques éléments de cogestion. Un trait qui les distingue des grands hôpitaux dont ils sont issus, c'est qu'il n'y a pas de « personnel de soutien », tout le monde met la main à la pâte, y compris les pensionnaires... ce qui permet de ramener les coûts à un niveau qui, tout en restant très élevé, ne dépasse pas ceux de l'hospitalisation pure et simple.

Il n'en reste pas moins que les

La principale lutte contre la discrimination pourrait bien devenir celle des gens âgés

C'est l'opinion exprimée par Guy Rocher au colloque sur les droits de la personne

Paul Cauchon

QUINZE ANS après l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, les personnes âgées pourraient bien être l'objet des prochaines luttes dans le domaine.

C'est en tout cas l'avis du sociologue Guy Rocher, pour qui les personnes âgées représentent une catégorie de gens qui peuvent de plus en plus devenir victimes de discrimination systémique.

« On a tendance à infantiliser les personnes âgées, à les traiter comme des gens incapables, dit-il. De plus en plus se posera pour eux la question du droit à administrer ses affaires, du droit à l'intimité, du droit à gérer sa propre vie. Ce sont des droits de plus en plus niés dans les institutions pour personnes âgées. Tout comme le droit de faire valoir ses droits : je ne suis pas certain que les personnes âgées exercent toujours très bien leur droit de vote. »

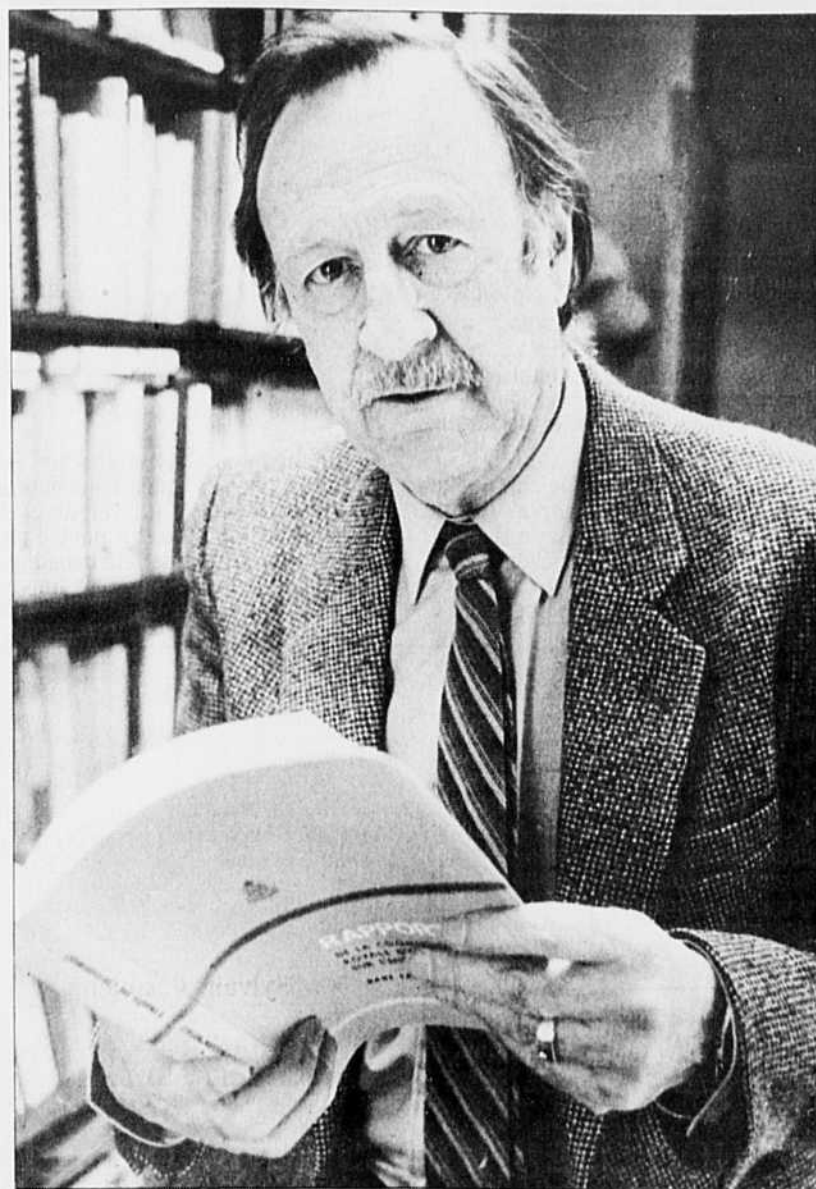
Guy Rocher prononçait hier la conférence d'ouverture du colloque organisé à Montréal par la Commission des droits de la personne afin de célébrer le 15^e anniversaire de la Charte, histoire d'en dégager les défis et les espoirs.

Tout au long de cette journée une constante : au-delà des revendications des groupes autour d'un des 13 motifs de discrimination définis dans cette Charte, il est temps de revenir à des solidarités globales et collectives pour éviter que la Charte ne soit l'objet de batailles individuelles.

« Je veux faire appel à nos solidarités car les droits et libertés de la personne risquent, devant les tribunaux, d'être interprétés de façon très individuelle », lance Guy Rocher, qui ajoute qu'il faut revenir aux ressources de la société civile car « nous avons eu tendance à trop judiciariser et à trop nous laisser envelopper par l'État. »

Cette notion de solidarité et de civisme (quel vieux mot chargé de connotations péjoratives !) est même prévue par la Charte. Car l'article 2 prévoit, par exemple, l'obligation de porter secours à toute personne dont la vie est en péril.

Et dans un article sur les personnes âgées et handicapées, l'article 48, on mentionne que « telle personne a aussi droit à la protection et à la sécurité que doivent lui apporter sa fa-



Guy Rocher, sociologue.

mille ou les personnes qui en tiennent lieu. »

Trop de personnes âgées sont abandonnées par leurs familles, trop de personnes âgées ont besoin de secours et de protection, explique Guy Rocher, prononçant aussi un certain retour de la solidarité familiale.

William Schabas, professeur de droit à l'Université de Montréal, raconte d'ailleurs le cas récent d'une femme de 79 ans qui n'était pas en très bons termes avec sa famille, et que celle-ci voulait placer sous cu-

ratelle, invoquant ses pertes de mémoire et son âge. La Charte des droits a justement été invoquée pour faire valoir, avec succès, le droit de cette femme à gérer sa propre vie.

Autre idée forte qui a préoccupé les 400 participants à ce colloque : les liens entre les droits et la pauvreté.

« La Charte n'est pas seulement un événement juridique, c'est un événement politique, ajoute Guy Rocher. Elle s'insère dans la représentation que la société québécoise s'est

donnée d'elle-même. Mais les désengagements de l'État risquent d'encourager la discrimination systémique qui résulte du système social. La pauvreté est effectivement un obstacle à l'égalité d'accès. »

William Schabas remarque d'ailleurs que la Charte québécoise se distingue de la Charte canadienne en ce qu'elle parle des droits économiques et sociaux. Mais « la carrière des droits économiques et sociaux n'est pas très illustre devant les tribunaux », ajoute-t-il, puisqu'ils sont exprimés de façon incomplète dans la Charte. « Par exemple on n'y retrouve pas le droit au travail. »

Maurice Champagne, qui, au début des années 70 à la Ligue des droits de l'homme, avait travaillé à la rédaction d'un premier projet de Charte des droits, se dit également d'avis que les droits appartiennent au peuple, au citoyen, et « ils ne sont pas absolus — même le droit à la vie est relativisé par le droit à l'avortement ou à l'euthanasie. »

Tout ne se règle pas devant les tribunaux, et le gouvernement des juges, qui auraient à interpréter chaque aspect de la Charte, ne représente pas nécessairement le bonheur sur terre. Par exemple, Maurice Champagne se dit inquiet que ce soit un juge qui ait à trancher dans le cas de Nancy B., cette jeune femme qui demande à être débranchée des appareils qui la gardent en vie.

De la même façon, il déclare qu'une des meilleures décisions rendues par la Cour suprême fut... de ne pas rendre de décision dans le cas de l'affaire Chantal Daigle. Parce que l'avortement était un problème politique, qui devrait être réglé par le politique.

La même idée est poussée encore plus loin par la journaliste Michaëlle Jean, invitée comme paneliste en compagnie des Champagne, Rocher, Schabas.

Pour Mme Jean, « l'espace des droits est occupé maintenant par un individualisme farouche, le chacun pour soi. »

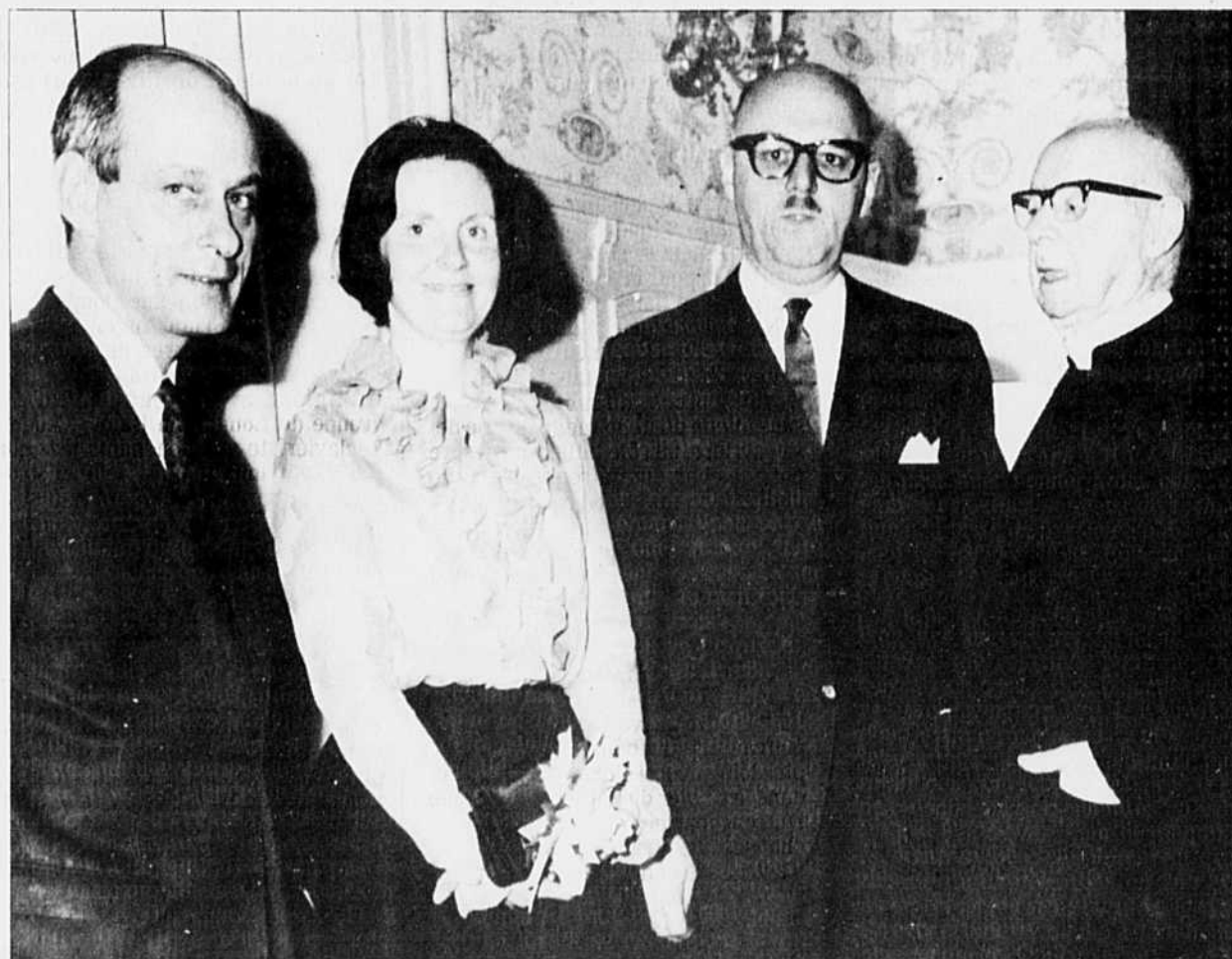
« Notre culte de l'individu, c'est aussi celui des experts. L'individu incarne tout, le collectif est dépassé, tout est dans le culte du moi. »

Pour elle, comme pour beaucoup d'autres lors de ce colloque, les droits doivent aussi se vivre dans la solidarité et le partage, collective-

◆ Groulx

L'historien Pierre Trépanier (Université de Montréal), l'éditeur Denis Vaugeois (ancien ministre des Affaires culturelles), l'écrivain Jean Éthier-Blais (qui fut durant 25 ans chroniqueur littéraire au DEVOIR) et Benoît Lacroix, historien et théologien qui eut de fréquents entretiens avec le chanoine Groulx de 1962 à 1967, année de la mort de Groulx, dégagèrent de ce personnage incontournable qu'est Groulx divers traits ou indices. Les textes de ces interventions seront publiés prochainement.

Le père Lacroix évoque un Groulx lecteur assidu de la Bible, nourri de philosophie et de théologie du XIX^e siècle, « antisémite dans un sens bien particulier qui ne correspond pas à l'agression culturelle que les Québécois subissent actuellement ». Interprétation à retenir ? Groulx eut sa manière de souhaiter à son peuple « l'entêtement sacré » qu'il percevait chez le peuple juif, mais il faut noter à sa décharge que la déclaration du Concile Vatican II sur les Juifs ne date que de 1965, soit deux ans avant sa mort. Absolution générale offerte par le dominicain au chanoine ? Non pas. Lacroix perçoit des « failles » chez Groulx (il en retient six, dont son opposition à l'œcuménisme et sa crainte que l'émigration ne vienne noyer son peuple) — et finit par conclure que « tout n'est pas parfait dans l'œuvre écrite et orale de Groulx, il y a là antisémitisme dans



Le chanoine Lionel Groulx en compagnie de René Lévesque (à gauche), de madame Marie-Claire Drapeau et de Jean Drapeau, il y a trente ans.

un sens restreint et bien particulier. C'est Lacroix qui obtint de Groulx son accord pour la mise en route d'une édition critique de son énorme correspondance.

L'une des clés à la compréhension de la trajectoire de Groulx se retrouve dans un écrit de 1912 insistant sur « l'intégrité de notre âme française », rappelle l'historien Pierre Trépanier. Groulx était antisémite comme on est anticlérical ou anti-américain, affirme-t-il. En dix ans de direction à la revue *L'Action française*, Groulx se posa une fois en censeur d'un article offensant, mais des 13 textes qu'il signa dans cette revue, un seul mentionne le mot Juif, par le biais d'une citation de Léon Bloy.

Dans son exposé sur Lionel Groulx intellectuel et écrivain, Jean Éthier-Blais souligne que la coupe de la Conquête et le « rejet de toute pensée novatrice laïque » expliquent que les intellectuels n'aient pas pu jouer ici le rôle qui fut le leur sous d'autres latitudes. Groulx à cet égard sut remettre en cause des idées reçues, il joua le rôle d'éveilleur « en faisant

sauter notamment le masque voulant que la Conquête nous avait été bénéfique ». On a souvent fois cité son « Notre État français, nous l'avons », mais, se demande Blais, cet historien qui avait le sens du possible a-t-il tenu compte de notre science des atermoiements ? Comme écrivain, Groulx « est parvenu à dégager son style naturel » de la gangue où il avait pu se perdre. Ses *Mémoires* nous livrent une série de portraits vivants où l'écrivain a la plume acérée.

Denis Vaugeois devait, vers la fin du débat, rappeler à l'auditoire qu'il « arrivait de loin » lorsqu'il se mit, à 25 ans, à s'intéresser à la famille Hart, de Trois-Rivières, qui donna le premier élu juif à l'Assemblée du Bas-Canada... et dans tout l'Empire britannique. « Je connais mon histoire, il y a des épisodes avec lesquels je vis douloureusement », confie-t-il avant de faire la mise au point sur les Juifs « qui ne sont pas tous riches... il y en a un très grand nombre en musique, en littérature, ils en bavent autant que nous. »

M. Vaugeois, qui fut de l'équipe fondatrice du *Boréal Express*, entreprise de vulgarisation de notre histoire sous forme d'un journal, prépare un livre sur les relations entre Juifs et Québécois. Il a tenu, lundi, à louer Lionel Groulx pour deux ouvrages écrits fort tard, sur des thèmes qui l'avaient longtemps habité : *Notre grande aventure* (épopée de l'Amérique française) et *Le Canada français missionnaire*. Le chanoine fulminait souvent contre ce qu'il identifiait comme une « rage de saborder, de jeter par-dessus bord le passé canadien-français », a rappelé M. Vaugeois qui, lorsqu'on lui demanda son avis sur la dénatalité, sur les nombreux avortements, etc. préféra s'abstenir en raison du ton de son interlocuteur qui venait de crier en se tournant vers M. Jedwab : « Nous n'avons aucune excuse à présenter à ce très sale Mordecai Richler ». De tels miasmes peuvent venir gâcher un dialogue auquel se consacrent les leaders de toutes les communautés culturelles au Québec, mais ils se font rares.

Une gravure de Rembrandt est adjugée pour plus d'un million

LONDRES (AFP) — Une gravure de Rembrandt réalisée en 1655, « Jésus présenté au peuple » a été adjugée 503 000 livres (1,06 millions \$) hier chez Christie's à Londres.

La pointe sèche, d'une qualité exceptionnelle selon les experts, faisait partie d'une importante collection de gravures de Rembrandt appartenant à une famille noble allemande.

Une autre gravure très rare de Rembrandt, un portrait de Thomas Haaringh (Le Vieux Haaringh) — un huissier de justice qui allait plus tard disperser la collection personnelle de Rembrandt —, a été adjugé 308 000 livres (616 000 \$).

Par ailleurs un dessin de François Boucher (1703-1770), « Arion sauvé par le Dauphin » a largement dé-

passé les estimations, à 44 000 livres (près de 89 000 \$).

Très satisfait de ses ventes de gravures et de dessins anciens (90 et 70 pour cent de lots vendus), Christie's a eu moins de succès pour ses ventes de sculptures. Une statue en bronze de la Renaissance italienne, attribuée à Carlo di Cesare Palagio (1540-1598), un élève de Giambologna, es-

timée à 500 000 livres (un million \$), n'a pas trouvé acquéreur.

DONNEZ-LUI À MANGER!

LA CUISINE DES WEEK-ENDS
Andrée et Fernand Lecoq

140 pages — reliure spirale — illustré 18,95\$

En vente dans toutes les librairies.

LOGIQUES

C.P. 10, succ. «D», Montréal (Québec)
Tél.: (514) 933-2225
FAX: (514) 933-2182



Poumon
qui respire
Cigarette
qui expire



200 canaux de télévision accessibles au Canada dès 1995

Jean Chartier

DÈS 1995, le téléspectateur canadien aura le choix entre 200 canaux de télévision, dont une centaine de canaux étrangers. C'est la prévision de Douglas Bassett, président de Baton Broadcasting, le premier câblodistributeur au Canada. Celui-ci souhaite qu'on conserve la moitié des canaux au Canada et que la programmation de ces canaux soit soigneusement examinée à Ottawa.

M. Bassett s'exprimait hier devant les participants du Sommet de l'industrie de la télévision à Montréal. Le ministre Perrin Beatty consulte sur l'élaboration d'une stratégie économique et culturelle pour la télévision. Plusieurs câblodistributeurs craignent des droits fiscaux importants sur leur service, et ils affirment que l'industrie investira 2 milliards \$ ces prochaines années, ne serait-ce que pour entretenir le réseau qui est déjà parvenu à maturité.

En fait, la révolution technologique de 1993 donne la frousse au monde de la télévision. Les câblodistributeurs veulent absolument re-

tenir les téléspectateurs comme abonnés. Ils craignent de les voir partir, en raison de la mise en vente, à compter de 1993, de nouvelles antennes paraboliques sur toute l'Amérique. On envisage même que les téléspectateurs paient pour le décodage des émissions spécifiques qu'ils écoutent.

Dans deux ans, de petites antennes paraboliques de deux pieds de diamètre seront mises en vente au prix de 200 \$ seulement, prévoit-on, et elles permettront de capter une centaine de canaux. Ces antennes visent cette population des États-Unis et du Canada qui n'est pas desservie par le câble, ces régions éloignées qui sont chères pour les câblodistributeurs; en réalité, tout le marché des villes est susceptible d'être touché. Seuls les décodeurs protégeront l'industrie de la câblodistribution et de la télédiffusion.

M. Pierre Simon, de la compagnie Le câble de Rivière-du-Loup, estime à 67 % le nombre de foyers canadiens câblés; ceci représente 80 % de la clientèle susceptible d'être desservie. M. Guy Beauchamp, du Té-

lécable Laurentien, évalue à 6000 heures par mois la télédiffusion offerte par le câble. On sent l'inquiétude monter.

Un groupe indépendant nommé *Friends of Canadian Broadcasting* ne voit pas les choses du même oeil. Ce groupe n'est pas du tout satisfait du taux de réinvestissement des profits par l'industrie de la télé. M. David Ellis, auteur d'une étude de 200 pages qui a pour nom *Networking* anticipe en outre un nouveau glissement des réseaux de télévision canadien au moment de l'arrivée de ces canaux étrangers sur nos écrans de télé en 1994.

Aux États-Unis, écrit-il, les réseaux nationaux renaissent l'attention de 90 % de l'auditoire en 1975, ils n'attirent plus que 60 % des téléspectateurs. Ce glissement se poursuivra et il inquiète grandement ABC, NBC et CBS.

Au Canada-Anglais, la situation est pire. Les réseaux américains ont vu leur cote d'écoute glisser de 33 à 29 % de 1984 à 1990. La part d'audience des chaînes de télé canadiennes a baissé de manière plus importante. Les réseaux CTV et CBC ont

été frappés durement, CTV reculant de 27 à 20 % de l'auditoire entre 1984 et 1990, CBC reculant de 20 à 16 %.

Cette chute se poursuivra et s'amplifiera en 1994, prévoit M. Ellis. Les télévisions spécialisées et à péage prennent la place. Des sondages ont établi que l'écolier de 10 ans au Canada-Anglais écoute 900 heures de télé par année en moyenne, plus d'heures qu'il en passe à l'école. Sur ce, 700 heures sont de la télé américaine.

Dans ce contexte, M. Ronald Osborne, président de Maclean Hunter, invoque l'exemple de la Grande-Bretagne. On y compte 2 millions d'antennes paraboliques en service, 20 % du marché, dit-il; pourtant, les câblodistributeurs ne sont pas disparus. C'est la réglementation au marché qui importe. M. Osborne compare la venue des 200 canaux de télé à la vente des quelque 200 magazines étrangers sur le marché canadien.

Pour lui, la surveillance de l'accès à l'autoroute électronique canadienne est fondamentale; un tarif impose un contrôle, si les signaux canadiens sont efficaces. Autrement

dit, tout n'est pas perdu pour les câblodistributeurs. Si le gouvernement adopte une législation stricte, les compagnies de câbles ont donc encore des affaires en or devant eux.

Les choses ne sont pas aussi prometteuses pour les télédiffuseurs. Tout le débat sur le contenu canadien et la programmation surgit à ce propos. Téléfilm atteint environ 6 millions de téléspectateurs avec ses exigences aux télédiffuseurs, selon le président de MCA Communication.

Pour M. John Cassaday, président de CTV, une consolidation des câblodistributeurs est nécessaire. « Les investissements s'accroîtront avec la fragmentation du marché après 1995 ». M. Cassaday félicite le ministre Beatty de la loi C-58 ayant trait aux émissions américaines. Il demande l'autorisation de compétitionner le réseau CNN de Ted Turner au Canada. Et, il sollicite que les discussions sur l'unité nationale ne mènent pas à la fragmentation du marché de la télé pour l'industrie.

Le vice-président de Télévision Quatre Saisons, M. Charles Bélanger, souligne que, dans plusieurs secteurs

culturels, le gouvernement canadien n'intervient pas. Il en est ainsi pour le magazine, le livre, le théâtre et l'opéra. Pourquoi ne pas traiter la télévision du même point de vue fiscal ? Pour M. Bélanger, la télé est un instrument culturel au même titre que les livres.

Le présentateur des décisions de la première journée du Sommet, M. Paul Racine, sous-ministre adjoint et responsable de la politique des communications, fait valoir: « le gouvernement a déjà créé le Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision avec un budget de 76 millions \$ afin d'aider les radiodiffuseurs conventionnels à concurrencer les stations américaines ».

M. David Ellis, de *Friends of Canadian Broadcasting* affirme à ce propos: « Les fonds de Téléfilm, c'est-à-dire nos taxes, ont déjà défrayé une plus grande partie en moyenne du coût des dramatiques canadiennes que les radiodiffuseurs-mêmes qui les présentent ». Téléfilm aide les producteurs indépendants à remplir cette mission et ils ne le font pas adéquatement.

CINÉMA / chronique

La rencontre d'un peintre et d'un chanteur

Nathalie Petrowski

NE CROYEZ surtout pas tout ce qu'on dit sur Jacques Dutronc. À savoir qu'il est poqué, magané, qu'il a beaucoup vieilli, beaucoup maigri, qu'il est l'ombre de lui-même, qu'il serait candidat au sida, à la tuberculose, au cancer du foie et que sais-je encore. N'en croyez rien. J'en ai pour preuve l'image de grande santé (physique et morale) qu'il présentait hier matin lors d'une conférence de presse organisée pour la sortie de *Van Gogh* de Maurice Pialat où il incarne et transcende le petit Vincent anonyme de Auvers-sur-Oise, deux mois avant sa mort.

Dutronc qui était debout depuis sept heures du matin, s'est pointé devant la presse, tout de noir vêtu, le havane au bec, la joue gauche frappée d'un sparadrap et le regard barré de lunettes noires.

Évidemment, au premier coup d'oeil, on aurait pu croire toutes sortes de choses. Sauf que de la minute qu'il a ouvert la bouche pour déclarer que le sparadrap c'était pas pour l'oreille mais pour autre chose (on n'a jamais su quoi) il était clair, à moins d'être aveugle, que Dutronc était au meilleur de sa forme, qu'il était en parfaite santé physique et mentale, et surtout qu'il n'avait pas perdu son légendaire sens de l'humour ni sa non moins légendaire générosité.

En général, les conférences de presse se suivent et se ressemblent. On y retrouve souvent des acteurs contrits et des metteurs en scène coincés qui répondent laconiquement et se gardent bien de dire, sinon la vérité, au moins toute la vérité. Dutronc lui est unique en son genre. Non seulement répond-il longtemps, mais il va aux devants des questions, multiplie les anecdotes et livre des bribes de secrets professionnels que d'autres prendraient le soin de cacher. Quand Dutronc est quelque part, il est là et pas ailleurs. Quand il fume un cigare, il en offre à toute l'assemblée et les cigares venant à manquer, il est prêt à remonter dans sa chambre pour en ramener d'autres. Et quand on sait qu'il fume des double Corona cubains qui à l'unité doivent valoir une petite fortune, on se dit que cet acteur magnifique, est soit un grand charmeur, soit un monument de générosité.

En fait, Dutronc est un peu des deux. Charmeur, il l'était au départ et il l'est resté, malgré le temps et son usure, malgré les éclipses où il disparaissait du feu des réflecteurs pour foirer et boire, malgré les mauvais films qui le faisaient boire encore plus jusqu'à ce qu'il ne puisse plus boire du tout. Depuis quatre ans, le médecin l'a mis à l'eau et au café. Généreux, il devait l'être aussi, ne serait-ce que par la formidable collection d'amis qu'il traîne dans sa suite, à Paris comme à Montréal où il est venu accompagné d'un ami musicien ainsi que de Didier Barbier, un mathématicien qui joue l'ibodi du village dans *Van Gogh*. Chez Dutronc, la générosité n'est pas juste un spectacle, pas juste une forme de représentation. C'est une disponibilité aux gens, un empressement à vouloir leur faire plaisir même si c'est pas dans le mandat de la star de faire quoi que ce soit pour les gens, autre que de les fasciner.

À la fascination, Dutronc préfère l'éclairage cru de la réalité. C'est pour cela qu'il voulait tant tourner avec Pialat et qu'il se promettait du reste, de la faire depuis pratiquement 20 ans. « Comme nous sommes deux grands timides, ça nous a pris du temps, dit-il. Je devais d'ailleurs jouer dans *Loulou* que je n'ai pas fait, puis dans *Police* que je n'ai pas fait non plus. Finalement, je ne devais pas tourner dans *Van Gogh* et pourtant je l'ai fait même si je n'étais même pas sur la liste et que celle-ci était plutôt longue. Il y avait Daniel Auteuil mais plusieurs autres. J' imagine que Pialat les a tous réunis pour leur dire que c'était moi, c'est son genre ».

Le genre de Maurice Pialat c'est aussi d'appeler Dutronc tard un soir pendant le tournage et de lui demander d'apprendre 250 pages de texte pour le lendemain.

« Évidemment j'aurais pu gueuler et



PHOTO JACQUES GRENIER

Jacques Dutronc

le traiter de tous les noms. À la place, j'ai dit oui sans protester. Le lendemain quand je me suis pointé sur le plateau, il m'a demandé si je savais mon texte, j'ai dit oui. Je mentais bien entendu. Pialat n'a pas dit un mot. Il ne fut plus jamais question du texte. C'est du Pialat tout craché. Il pensait que j'allais sauter au plafond et voulait probablement se servir de cette énergie-là pour la scène. Moi je ne marche pas dans ces choses-là.

N'empêche que Dutronc a dû marcher quand même parce que l'interprétation qu'il fait de *Van Gogh* est proche du sublime. C'est sans aucun doute le meilleur rôle de sa carrière, un rôle taillé sur mesure pour ce chanteur détroqué et acteur nonchalant, malmené par la vie, le cinéma et surtout par lui-même. Dans le fond, l'histoire de ce grand peintre anonyme qui ne sait pas qu'il est Vincent Van Gogh, qui ne sait pas qu'un jour ses toiles qu'il qualifie de merdiques, seront achetées à prix fort par des « martiens à calculateurs », c'est un peu celle d'un acteur qui ne savait même pas qu'il pouvait aller au bout de lui-même et plus loin encore. Nous y reviendrons dans le Cahier du Samedi où Jacques Dutronc parlera de cinéma, de chanson, de Françoise Hardy, d'astrologie et de l'importance d'être soi-même dans un monde où tout le monde se ressemble, en paroles, en pensée et en musique.

Coyote dans le neige jusqu'au cou

POUR les producteurs de cinéma, les mois de janvier et de février sont probablement les pires mois de l'année, ceux où il est suicidaire de tourner quoi que ce soit de peur de voir son tournage bloqué par une tempête de neige. Il faut croire que le producteur Richard Sadler (*Comment faire l'amour avec un nègre*) n'a pas peur des bulletins de météo puisqu'il a décidé de braver la tempête et de commencer le tournage de *Coyote* le 20 janvier prochain. On sait que c'est Richard Culpka, le réalisateur-vedette du monde publicitaire, qui signera la mise en scène et que Mitsou jouera le rôle principal. Ne reste plus qu'à trouver un directeur de photo ainsi qu'un partenaire québécois à Mitsou qui devra s'habiller plus qu'à l'habitude pour être à la hauteur du rôle et du bulletin de météo. À suivre...

Image et nation gaie et lesbienne: le succès

MALGRÉ le peu de fonds à leur disposition, les organisateurs du festival de films Image et nation gaie et lesbiennes, sont particulièrement contents de leur quatrième édition. En tout quelques 140 films et vidéos provenant de 14 pays ont été présentés. La moyenne d'assistance était d'environ 80 % et certains volets dont la rétrospective sur le travestissement ont attiré complet. Mieux encore, le festival s'est terminé sans le moindre déficit, un exploit plutôt rare en temps de récession. Les organisateurs prévoient déjà une cinquième édition l'année prochaine ainsi que des projections dans des salles plus grandes.

Eric Burdon With The Brian Auger Band

En spectacle au Café-Campus
Ce soir à 21 h

Sylvain Cormier

« JE NE SUIS pas encore mort. » C'est ainsi qu'Eric Burdon, l'ex-Animal qui vociférait *The House Of The Rising Sun* en 1964, l'ex-hippie qui glorifiait les *San Franciscan Nights* en 1967, l'ex-noir honoraire de War qui distillait *Spill The Wine* en 1970, me répond lorsque je lui demande par quelle injustice du destin un vocaliste de sa trempe et de son importance dans l'histoire du rock ne bénéficie pas du même statut légendaire qu'un Jim Morrison.

« Ou bien vous naissez au bon moment, ou bien vous mourez au bon moment. » Burdon a survécu, lui, alors que la plupart de ses compagnons d'armes sont tombés au front dès les premiers assauts: Brian Jones, Janis Joplin, Jim Morrison et surtout Jimi Hendrix, dont il était très proche. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir poussé aussi loin qu'eux les expériences de chimie amusante. Il faut croire qu'il avait la couenne plus dure, qu'une enfance de fils d'ouvrier à Newcastle-Upon-Tyne (150 km au nord-est de Liverpool) immunise son homme contre les excès de la vie.

Toujours est-il qu'Eric Burdon amorce sa cinquième décennie d'existence et les années 90 le cœur léger, la voix intacte et (la plupart) des vieilles blessures pansées. Il fera exploser le Café-Campus ce soir avec un groupe de jeunes loups et un vieux renard, Brian Auger, celui-là même qui, aux heures de gloire du *british blues boom*, tâta de l'orgue Hammond avec Steampacket, le groupe de Long John Baldry, Auger le claviériste aux penchants jazz qui fonda la Trinity avec la belle et *soulful* Julie Driscoll et explora la fusion jazz-rock à partir de 1971 avec son Oblivion Express. Une association fortuite, semble-t-il. « Nous vivions tous les deux à Los Angeles, il était inévitable que nous nous tombions l'un sur l'autre éventuellement. Pure question de temps. »

Il m'est difficile de croire que j'ai Eric Burdon à l'autre bout du fil, tout là-bas dans sa Californie qu'il n'a plus quitté depuis la grande migration hippie de 1967. Elle est tellement reconnaissable, la voix de *Monterey*, *Don't Let Me Be Misunderstood*, *Sky Pilot* et tant d'autres. La voix du



Eric Burdon et Brian Auger, en spectacle ce soir au Café-Campus.

meilleur chanteur blanc des années 60. (Ensemble, les voix de Lennon et McCartney ou de Simon et Garfunkel sont plus mémorables, celle de Jagger plus universellement acclamée, et celle de Morrison encore omniprésente. Mais n'importe quel document d'époque montre clairement qu'en spectacle, il leur mangeait un pain sur la tête, du haut de ses cinq pieds quelques pouces.)

Des dizaines de questions se mêlent dans ma tête et se bousculent au portillon. L'arrivée des Animals à New York dans la foulée des Beatles, alors que *Rising Sun* trônait au *Billboard*, le premier show au Paramount, c'était comment ? Quel choc pour des *scruffy young lads* de Newcastle. De quoi gonfler les égos ? « Nous étions trop abasourdis pour que ça nous monte à la tête. Surtout John Steel — le batteur original des Animals — et moi. Au collège, nous étions déjà des fans de musique américaine. On avait même fondé un club, le *Jazz Appreciation Society*, et on collectionnait les cartes postales de Times Square. On posait des gestes stupides comme se serrer la main et jurer sur un album de blues qu'on se rendrait un jour ensemble sur la terre sacrée du blues. »

« Quand le territoire du *rythm'n'blues* en Angleterre n'était pas en-

core défriché, on se procurait des revues françaises en importation parce que certains journalistes français en parlaient, et on allait jusqu'à faire le voyage à Paris pour acheter des disques. Quand on a finalement mis les pieds en Amérique, John et moi, on se prenait plutôt pour des journalistes amateurs que pour des idoles. »

Quand on a chanté *Land Of 1000 Dances* avec Otis Redding à *Ready, Steady, Go!* (imaginez un *Jeunesse d'aujourd'hui* à la puissance mille), on en garde un souvenir vivace ? « Je me rappelle moins d'Otis lors de cette émission, qui était quand même la meilleure à laquelle on pouvait participer à l'époque, qu'en spectacle à l'Apollo Theater de Harlem sur la même affiche que James Brown. »

Et le *Swinging London* en 1965-66, les boîtes légendaires, le Ad Lib, le Scotch of St-James, où la royauté de la musique pop britannique frayait avec les David Bailey et les Twiggy, c'était aussi chouette que l'on raconte ? « A Londres, tous les groupes se connaissaient. Brian Jones, John Lennon, Ray Davies étaient des amis, pas des compétiteurs. On allait là uniquement pour s'amuser entre nous. En circuit fermé. Immigrer en Amérique m'a fait prendre con-

science qu'une révolution mondiale était en cours. »

Après War, qu'est-il advenu d'Eric Burdon ? À part un album de blues avec Jimmy Witherspoon, quelques bandes sonores de films d'auteur allemands, l'autobiographie *I Used To Be An Animal, But I'm Alright Now* en 1986, un album de *rythm'n'blues* en 1988 (*Wicked Man*) et un caméo dans la série-télé *China Beach* (une reprise de *We Gotta Get Out Of This Place* avec Katrina And The Waves), il a surtout galéré. Deux fois, on lui a forcé la main pour qu'il redevienne un Animal, d'abord en 1977, le temps d'un album-réunion (*Before We Were So Rudely Interrupted*), puis en 1983 pour une tournée qui l'avait mené au Palladium. Un spectacle inoubliable pour moi, une expérience horrible pour lui. « C'était l'enfer sur roues (*hell on wheels*), en vérité. »

Galvanisé par un an et demi de tournées avec le Brian Auger Band (qui incluait jusqu'à récemment l'ex-Doors Robby Krieger, que l'on a vu au même Café-Campus cet été), Burdon se dit prêt à retourner en studio. D'ici là, mettez la main sur *Fittally... Eric Burdon and the Animals*, un brillant vidéo documentaire truffé de document d'archives qui vous laisseront les yeux écarquillés, les oreilles pleines et les bras ballants.

TÉLÉVISION

Couples au bord de la crise de nerfs

Hugo Léger

SI L'ON SE FIE aux cinq téléfilms que Radio-Canada s'approprié à mettre à l'antenne dans le cadre des *Beaux Dimanches* (du 5 janvier au 2 février 1992), le couple québécois est dans de beaux draps. Pire, il serait au bord de la banqueroute. Je savais les séparations aussi consommées que les mariages, les enfants moins nombreux que leurs parents et beaux-parents, mais je ne croyais pas que la déconfiture du couple puisse chatouiller à ce point la muse des scénaristes et réalisateurs. Regardez ces oeuvres de fiction à la queue leu leu, et vous appelez illico votre avocat pour entamer des procédures de divorce. Au rayon des écopés sentimentaux, on affiche complet à la télé d'État.

Réalisés sous l'égide des Producteurs T.V. films associés (TVFA) en partenariat avec l'Office national du film du Canada et en collaboration avec la Société Radio-Canada, quatre de ces cinq longs métrages explorent, spécifiquement et chacun à sa manière, la crise du couple et le vide affectif. Question d'époque (et de budget) : finis les grands débats, les projets de société, les enjeux sociaux. Les révolutions seront minuscules ou ne seront pas. On fait dans l'intime, et l'intime passe par le couple et la famille, dernier rempart du social. Empruntant des chemins différents, *Solo* de Paule Baillargeon, *L'Enfant sur le lac*, de Jacques Leduc,

L'Homme de rêve de Robert Ménard et *Nénette* d'André Melançon, en viennent à poser la même question : peut-on encore vivre en 1991 une relation de couple satisfaisante ?

Dans *Nénette*, Hélène, dentiste de profession, mène une vie sans surprise auprès d'un amant un peu tristounet. Dans *Solo*, un homme et une femme, confrontés à leurs différences, tentent de soigner, main dans la main, les blessures d'une relation précédente. Mission presque impossible. Dans *L'Enfant sur le lac*, un homme dans la trentaine, bouleversé par l'adultère de sa femme, quitte son emploi et vend sa maison. Dans *L'Homme de rêve*, Denise, lasse de sa vie terre à terre, s'invente une aventure romantique.

Mais que ces personnages se méfient de l'engagement, vivent une insatisfaction chronique ou fuient dans le rêve, la famille (ou une certaine idée de celle-ci) les rattrape continuellement au tournant. Pour le meilleur ou pour le pire. Dans *Nénette*, Hélène part à la recherche de sa mère naturelle après la mort de ses parents adoptifs. Dans *L'Enfant sur le lac*, Alexandre découvre, trente ans plus tard, qu'il est prisonnier du même secret que sa mère. Dans *Un léger vertige*, un téléfilm de Diane Poitras qui n'aborde pas spécifiquement la question du couple, un père et sa fille adolescente tentent de combler le fossé des générations, ce qui ne se fait pas sans colères, ni grincements de valeurs.

Qu'elle se désagrège, s'atomise, se nucléarise, se reconstitue ou tient le coup, la famille reste donc un thème récurrent dans l'imaginaire québécois. Et ces cinq téléfilms ne font que relancer le débat.

Des Daraïche à Mozart

DIMANCHE soir dernier, le réseau TVA a fait un fou de lui. Avec son émission *Pour le temps des fêtes*, Noël country des Daraïche, cette famille « royale » sortie des boules à mites, on voit difficilement comment le canal 10 aurait pu descendre plus bas. Le country, que la série *Quand la chanson dit bonjour au country*, avait réhabilité, s'est trouvé renvoyé à sa plus navrante insignifiance. Les clichés et les chansons les plus écoulés se donnaient la réplique, la mise en scène (?) était digne des shows de salles paroissiales, Donald Pilon, en réalisateur, était aussi inspiré et inspirant qu'un quarante onces de caribou. Un spectacle d'amateurs. Une pub de Sirbain. Vivement Michèle Richard !

Pour tout dire, j'ai tenu un quart d'heure. Il y a des soirs comme ça où l'être humain est prêt à souffrir pour voir jusqu'où ses congénères iront dans la médiocrité et le mépris du téléspectateur. Et pendant ce temps, à Radio-Canada, la pauvre Constance, prise entre les griffes de l'ignoble pacha Selim, chantait *L'Enlèvement au sérail* de Mozart avec l'énergie du désespoir. Certains jours, toutes les télé se confondent, mais dimanche dernier, la différence

ne pouvait être plus cruelle : le petit génie de Salzbourg d'un côté, les enfants prodiges de Saint-François-de-Pabos de l'autre. Qui dit mieux ?

Capitaine tracassé

JE ne l'ai pas vu. Ni à *Métropolis*, ni au *Téléjournal*. J'étais au soleil dans une auberge sans télé, ni téléphone. Au retour, on ne parlait que de ça. L'événement de la semaine : le Capitaine Bonhomme avait été victime d'un malaise cardiaque en pleine télévision. C'est paradoxal tout de même. On ne s'émue plus de voir ces enfants agonisant dans les camps de réfugiés, ces tanks foncer dans une Croatie bombardée. C'est connu : la télé banalise la souffrance, la met en boîte, en fait un spectacle. Et là, tout a basculé. Le Capitaine Bonhomme s'effondre *en direct*, et les commentaires fusent, l'émotion monte à la gorge, le pays entier salue le geste héroïque d'un jeune secouriste. Si cet événement a tant fait parler, c'est parce que la télévision transforme toute réalité en fiction et que, dans ce cas-ci, le voile est tombé, la mécanique a achoppé, et la fiction est devenue la vie réelle. Une vraie tragédie : pendant quelques secondes, le petit écran a perdu la face. La belle machine à rêves a pondu un cauchemar. On ne jouait plus à la mort, elle était là, devant nous, inscrite dans une émission d'humour (en plus). Le direct est un jeu dangereux : il rapproche la télé de la vie... et de la mort.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (849-3456) — *Cape Fear* 7 h, 9 h 15 — *Hook mer.* 7 h, 9 h 45 II: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h — *Cape Fear mer.* 7 h, 9 h 15 III: *My Girl* 7 h, 9 h — IV: *People Under the Stairs mer.* 7 h, 9 h 10 — *An American Tail 2, Fievel Goes West mer.* 7 h, 9 h 15

BERRI I: (849-3456) — *Suzie Frisettes* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 II: *Justicier de Little Tokyo* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *Robe noire* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Highlander 2, le retour* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30 V: *Hors la vie* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Highlander 2, The Quickening* 7 h — *Barton Fink* 9 h II: *The Commitments* 9 h 15 — *People Under the Stairs* 7 h 10

BROSSARD I: (849-3456) — *Robe noire* 7 h 15, 9 h 30 II: *Chérie ne m'attends pas pour diner* 7 h 05, 9 h 15 III: *Cape Fear* 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h 05, 8 h 40 2: *For the Boys* 1 h, 9 h 45 3: *Suzie Frisettes* 7 h 20, 9 h 30 4: *Chérie ne m'attends pas pour diner* 7 h 15, 9 h 35 — 5: *My Girl* 7 h 10, 9 h 25 — 6: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30

CENTRE EATON I: MII — *Hook mer.* 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20 2: *Addams Family mer.* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 30 3: *Addams Family mer.* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 15 4: *Addams Family mer.* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 15 5: *Shattered* 12 h 20, 2 h 05, 4 h 20, 6 h 40, 9 h 15 6: *Deceived mer.* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Cape Fear* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30 3: *Deadly Currents* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30, 9 h 30 3: *Truly Madly Deeply* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA FESTIVAL I: 35 Milton (849-7277) — **CINÉMA JEAN-TALON:** MII — *Other People's Money* 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMEGA I: — *À propos d'Henry* 7 h 15, 9 h 20 2: *Terminator* 7 h 15, 9 h 30 3: *Freddy* 7 h 10, 9 h 15 4: *Des pilotes en l'air* 7 h 05 — *Double Impact* (tr) 9 h

CINÉMA PARALLÈLE: 6862 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — *Une aventure américaine* 19 h, 21 h (12 au 15 déc.)

CINÉMA PARIS: MII (875-7295) — *Brazil* 12 h 15, 7 h — *Three by Scorese* 5 h, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Black Robe* 7 h, 9 h 20 2: *Little Man Tate* 7 h 15, 9 h 25 3: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h — *Peoples Under the Stairs* 9 h 4: *Cape Fear* 7 h, 9 h 25 5: *My Girl* 7 h 20, 9 h 30 — 6: *For the Boys* 7 h, 9 h 45

CINÉMA QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Maria Canale* 18 h 35 — *Cinéma d'animation* 20 h 35

CINÉMA V I: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Star Trek VI* 6 h 55, 9 h 15 2: *Addams Family* 7 h 25, 9 h 45

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Le silence des agneaux* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30 2: *Delicatessen* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 III: *Il dansa avec les loups* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 V: *Chérie*

CINÉMA QUÉBÉCOIS

CANARDIERE: (661-8575) — *La loi de la rue* ven. au jeu. 19 h, 21 h 05

CINÉMA LIDO: — *Troubles* 19 h, 21 h — *Suzie Frisettes* 19 h 21 h — *Chérie ne m'attends pas pour diner* 19 h — *Black Rainbow* 21 h — *Delicatessen* 19 h 21 h 05 — *Génial mes parents divorcent* 19 h, 21 h 05

LE CLAP: (650-CLAP) — *Rose passion* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15

GALERIES CAPITALE I: (628-2455) — *La double vie de Véronique* 7 h 30, 9 h 30 2: *Delicatessen* 7 h 10, 9 h 25 3: *Trompée* 7 h, 9 h 20 — *Les secrets professionnels* 7 h 10, 9 h 20 4: *Les Roller Boys* 7 h 15, 9 h 15 5: *Le roi pêcheur* 6 h 10, 9 h

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Robe noire* 1 h 15, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20, 11 h 40 — *Les justiciers de Little Tokyo* 12 h 30, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 10 — *Delicatessen* 12 h 45, 14 h 55, 17 h, 19 h 20, 21 h 35 — *Chérie ne m'attends pas pour diner* 13 h 15, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 35 — *Des pilotes en l'air* 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35 — *Mediocrance* 14 h, 16 h 15, 19 h 25, 21 h 45 — *Suzie Frisettes* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20 — *Highlander 2* 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 15

LE PARIS: (694-0891) — *Cape Fear* 19 h, 21 h 30 *My Girl* 19 h 15, 21 h 15 — *Le petit homme* 19 h, 21 h

PLACE QUÉBEC I: (525-4524) — *Fisher King* ven. au mar. 6 h 10, 9 h — *Terminator* 2 ven. au mar. 6 h 15, 9 h

STE-FOY I: (656-0592) — *Star Trek VI* 6 h 45, 9 h 10 2: *The Hitman* 7 h 30, 9 h 30 3: *Addams Family* 7 h 15, 9 h 25

ne m'attends pas pour diner 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h VI: *Hearts of Darkness* 4 h, 9 h — *Demolisse sauvage* 1 h, 7 h, VII: *For the Boys* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 VIII: *Pour Sacha* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 35 IX: *The Commitments* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456) — *L'expert en sinistre* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45 II: *Delicatessen* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, mer. 1 h, 3 h, 5 h 15, 9 h 35 III: *Mediocrance* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 IV: *L'homme au masque d'or* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Rétrospective du cinéma roumain* 19 h, 21 h (9 au 15 déc.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Osmanthus Alley* 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Le mari de la colifée* 7 h — *Barton Fink* 9 h

DAUPHIN I: (849-3456) — *Madame Bovary* sem. 7 h 30, 9 h 15, mer. 7 h 15

DORVAL I: (831-8586) — *Hook mer.* 6 h 30, 9 h 30 II: *The Hitman* 7 h, 9 h 15 — III: *Addams Family mer.* 7 h, 9 h 15 IV: *Curly Sue* 7 h 10, 9 h 30

DU PARC I: (844-9470) — *Hook mer.* 6 h 15, 9 h

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 rue Cherrier est, Montréal (525-1500) — Tess imagine présente « Manipulations » conception et m. en Mario Boivin, du 12 nov. au 14 déc. à 20h — *Crown Pour Rire*, théâtre clownesque, du 16 nov. au 15 déc., et les 21-22 déc. sam. à 13h, dim. à 13h, et 15h.

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h30 — Lorraine Desmarais, du 12 au 15 déc.

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Christian Parent, pianiste, récital Chopin, le 11 déc. à 12h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (842-0882) — *Smokestack Lightn*, les 11-12 déc. à 22h30.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8856) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h à 24h, mer. au ven. 17h30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy George, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h30 à 24h.

BISTRO A: 4040 St-Laurent, Montréal (844-6246) — Tous les mercredis Place Aux Poètes, animatrice Janine Saint-Denis, à 21h.

BOITE À CHANSON LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — HumourHumo, humoriste et Dan Pouliot, le 11 déc. à 20h.

Café DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Anne est morte » de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean-Marie Lelièvre, du 6 nov. au 21 déc.

CEGEP DE ST-YACINTHE: 3000 rue Boulé, St-Hyacinthe (467-1381 poste 274) — Les finissants de l'Option théâtre présentent « La colonie » et « La dispute » de Marivaux, m. en s. François Tassé, du 11 au 18 déc. à 20h, relâche dim.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Youthéâtre présente « Friendship Fable », soirée bénéfice pour le Réseau enfants retour, le 16 déc. à 19h — Festival Famille, jusqu'au 22 déc.

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE: 1920 rue Baile, Montréal — Musique pour batterie, Fritz Hauser de Suisse, le 11 déc. à 20h30.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Mdl-musique, Angela et Wony Song, pianistes, œuvres de Bartok, Beethoven, Ibert, Mendelssohn et Saint-Saëns, le 11 déc. à 12h — Muséologie à trois, Maryvonne Kenderig, Jean Papineau-Couture et le public, pour le 25^e anniversaire de la Société de musique contemporaine du Québec, le 11 déc. à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Angle Ste-Catherine et Université, Montréal — Concert d'orgue, Andrew Teague, œuvres de Buxtehude, Bach, Scheidt, Franck, Hindemith et Handel, le 11 déc. à 12h30.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Africa No. 1, du Zaire, le 11 déc. à 22h.

CLUB CONTINENTAL: 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Tous les jours 5 à 7 avec Jean Beaudet ou Philippe Noriot au piano — Jean Beaudet et Daniel Lessard, les 11-12 déc. à 22h.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Opsi présente « L'été » de Romain Wein-garten, m. en s. Martin Faucher, à compter du 19 nov., mar. au sam. à 20h.

n 2: Star Trek VI sem. 7 h 30, 9 h 45 3: *Star Trek VI* 6 h, 8 h 30

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Le roi pêcheur* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 2: *À propos d'Henry* 1 h 20, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Addams Family* 7 h 20, 9 h 30 II: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — *My Girl* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — 2: *For the Boys* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 3: *Black Robe* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 4: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 40

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Star Trek VI* 7 h, 9 h 15 2: *The Hitman* 7 h 25, 9 h 30 3: *Addams Family* 7 h 15, 9 h 25

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — Programme familial: *Montagnes de feu et L'oeuf magique* mar. au dim. 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h (relâche sam.) version anglaise: 11 h 30, 17 h 30. Événement spécial: *Les Rolling Stones* 20 h 30 (v.o.) 22 h 30 (v.o.) (ven. sam. seul), lun. relâche.

IMPERIAL: (288-7102) — *Star Trek VI* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — 1: *Hook mer.* 6 h 20, 9 h 10 3: *Troubles* (tr) 7 h 20, 9 h 25 4: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 5: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 6: *Billy Bathgate* 7 h, 9 h 10 7: *McBain* 7 h 10, 9 h 20 8: *Shattered* 7 h 20, 9 h 25 9: *Addams Family* 7 h 05, 9 h 35 10: *Addams Family* 7 h 05, 9 h 35 11: *Les Roller Boys* 7 h 15, 9 h 25 12: *The Hitman* 7 h 10, 9 h 30

LAVAL 2000 I: (849-3456) — *Highlander 2, le retour* 7 h 40, 9 h 30 2: *Robe noire* 7 h 20, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — *Hook mer.* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h 15: *Fisher King* 1 h, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 05 III: *Other People's Money* 12 h 35, 2 h

40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 IV: *Whore* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 15, mer. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20 V: *Billy Bathgate mer.* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20

OUIMÉTOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Edward aux mains d'argent* 19 h 15 — *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête* 21 h 15 — Salle 2: *Le porteur de serviette* 19 h — *Rosalie fait ses courses* 21 h

OUTREMONT: (278-FILM) — *Drowning by Numbers* 7 h — *Les deux fragonards* 9 h 30

PALACE I: — *The Hitman* 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 15 II: *Curly Sue* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10 III: *Cursed* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10 IV: *Terminator* 2 6 h 20, 9 h — *All I Want for Christmas* 12 h 15, 2 h 25, 4 h 25 V: *McBain* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30 VI: *Blood in the Face* 1 h 45, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40

PARADIS I: (354-3110) — *Doc Hollywood* 6 h 45 — *Neuf semaines et demie* 1 h — *Jeunes matlos* 7 h 05 — *Les commitments* 8 h 50 — *Pompiers en alerte* 9 h 10 — *Cinéma Paradis* 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *Amoureux fou* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25 II: *Les Roller Boys* 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 7 h, 9 h 15 III: *L'année de l'éveil* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 25 IV: *La double vie de Véronique* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25 V: *Pouvoir obscur* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25 VI: *Montréal vu par* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 7: *Le roi pêcheur* 12 h 20, 3 h 15, 6 h 15, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Cape Fear* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Little Man Tate* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 10 III: *My Own Private Idaho* 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *Suzie Frisettes* 7 h, 9 h 2: *Highlander 2, le retour* 7 h, 9 h

tions françaises de l'Ecole nationale de théâtre présentent « Los Cinco Soles » sous la dir. de Robert Lepage, du 10 au 13 déc. à 20h, le 14 déc. à 13h, et 20h.

ESPACE TANGENTE: 840 est Cherrier, Montréal (525-1500) — « Burning Skin » de Roger Sinha, « Gare à Maya » de Sophie Desjardins et « Scènes de Pamine » de Marc Boucher, les 11 et 12 déc. à 21h.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (628-6582) — Le Groupe de la Veillée présente « Don Juan » m. en s. Martine Beaulieu, du 20 nov. au 15 déc., mar. au sam. à 20h30, dim. à 16h.

L'INSPECTEUR ÉPINGLE: 4051 St-Hubert, Montréal (598-7764) — L'appât (1er fragment) de Daniel Scuderi, sculpture avec Sirmard/Wallot, les 13-14-15 déc. à 19h30.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle Fred-Barry, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre O'Parleur présente « Partie de cache-cache entre 2 tchécoslovaques au début du siècle » de Wajdi Mouawad, m. en s. Jean-Frédéric Messier, du 20 nov. au 21 déc. à 20h30.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Avec et sans Brél, Pierrot Fournier en spectacle, le 11 déc. à 22h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Cead et Théâtre des Présents — Annabelle et Zina, de Christian Rullier, m. en s. Daniel Roussel, le 11 déc. à 20h30.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 2202 Vincent d'Indy, Montréal — Concert de l'Ensemble de cuivres, dir. Albert Devito, œuvres de Hazet et Nellybel, le 11 déc. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Montréal Chamber Players, dir. Francisco de Galvez, œuvres de Rossini, Tchaikovsky, Britten et Mozart, le 11 déc. à 20h.

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUVEAU: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456) — « Le château d'eau » de Louis-Dominique Lavigne, m. en s. Jacques Rossi, du 10 au 12 déc. à 20h30, les 13-14 déc. à 14h, et 20h30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3888 St-Denis, Montréal (282-3900) — L'histoire de l'été » de Michel-Marc Bouchard, m. en s. Daniel Meilleur, du 22 nov. au 15 déc., mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Vieux-Montréal (288-3161) — Goodnight Dead-mona » de Ann-Marie MacDonald, du 31 oct. au 15 déc.

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738) — Le Théâtre Imago présente « Incandescent », pièce écrite et m. en s. par André Hausmann, jusqu'au 14 déc., mar. au sam. à 20h30.

THÉÂTRE DU COLLÈGE FRANÇAIS: 5210 ave Durocher, Montréal — Les finissants des sec-

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *For the Boys* 7 h, 9 h 45 2: *Deadly Currents* 7 h 05, 9 h 20 3: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h, 9 h 40 4: *Homicide* 9 h 20 — *Little Man Tate* 7 h 10, 5: *My Girl* 7 h, 9 h 15 — 6: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30 7: *Truly Madly Deeply* 7 h 20, 9 h 20

QUARTIER LATIN: MII — **LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) —

Dely Gravit 7 h 15 — *The American Friend* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Addams Family* 7 h 20, 9 h 30 — *Special Hook* mar. 10 h 15 — *Hook mer.* 6 h 20, 9 h 05 II: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 15 III: *Les Roller Boys* lun. 7 h 20, 9 h 25, mar. 7 h 20 — *Addams Family mer.* 7 h 20, 9 h 30 IV: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 15 — V: *The Hitman* 7 h 30, 9 h 30 VI: *Troubles* (tr) 7 h 25, 9 h 30

À SURVEILLER

SAMSKI offre un programme de ski de fond de sept samedis consécutifs, à partir du 4 janvier 1992. Ce forfait comprend le transport par autobus de luxe, l'accès aux sentiers, les cours de ski de fond, les cliniques de fartage et les escomptes sur équipement et vêtements, les rafraîchissements et les prix de participation. Également deux fins de semaines: Destination Charlevoix, les 13, 14

SCIENCE

L'ordinateur pourra un jour reconnaître l'écriture manuscrite

Bernard Lévy

LA MACHINE qui transcrirait directement l'écriture cursive en texte imprimé reste encore à inventer. Tel est l'avis de deux experts montréalais: M. Ching Suen, directeur du Centre d'études en reconnaissance des formes et d'intelligence artificielle (CENERFIA) à l'Université Concordia et Réjean Plamondon, directeur du Laboratoire Scribens à l'école Polytechnique.

Justement, l'un et l'autre cherchent par des voies différentes à mettre au point une telle machine. En attendant, M. Suen et ses collaborateurs proposent des applications comme la reconnaissance informatique des chiffres et M. Plamondon et ses collègues la reconnaissance des signatures. Il s'agit d'applica-

tions restreintes mais fiables. J'en témoigne. Je les ai essayées avec un taux de réussite de 100 %. Au CENERFIA, le système de décodage des chiffres reconnaît la somme écrite à la main sur le bordereau de paiement de la facture du téléphone et l'inscrit sans se tromper en caractères d'imprimerie sur les documents dont se sert la compagnie Bell.

Après avoir produit à l'aide d'un stylet électronique trois échantillons de ma signature, le système de reconnaissance mis au point au Laboratoire Scribens a rejeté sans hésitation et sans faille toutes les imitations même les plus ressemblantes. Ce n'est donc pas par hasard que certaines banques se servent déjà de ce moyen de vérification des signatures.

Seulement des majuscules

Pourtant sans attendre que des techniques soient plus au point, de nombreuses entreprises se sont lancées dans la commercialisation de bloc-notes électroniques. Il s'agit dans la plupart des cas de tablettes (des écrans de cristaux liquides) auxquelles est relié un crayon-traceur. En écrivant en lettres majuscules et à condition de s'y prendre de deux à cinq fois, la tablette, une fois branchée à une imprimante, permettra de transcrire votre texte avec un taux d'erreur inférieur à 20 %.

Il faut vraiment être terrorisé à l'idée de dactylographier soi-même un texte pour préférer mouler laborieusement ses mots sur une ardoise électronique. A moins d'avoir à remplir des formulaires ou des fiches d'informations pré-imprimées. Dans ce cas, toute une série d'appareils du type bloc-notes ou écrans plats portatifs peuvent faciliter considérablement la vie de gens qui professionnellement recueillent des informations standardisées: policiers, assureurs, médecins. Ils n'ont parfois rien à écrire: ils n'ont même pas besoin d'un crayon électronique; il leur suffit de cocher avec le doigt certaines cases appropriées, ou une partie d'un dessin (par exemple, l'aile d'une automobile pour indiquer l'endroit d'une collision).

Dans ce domaine, la compagnie MicroSlate, une petite entreprise établie à Brossard, a mis au point une série de bloc-notes aux fonctions précises. Leur principale qualité est d'être très solides et adaptés à de nombreuses applications grâce à la mémoire de 120 mégaoctets dont certains modèles sont dotés.

« Nous avons eu la bonne idée, déclare M. Gaston Aladin, de mettre une poignée à notre bloc-notes pour qu'il soit plus facile à transporter et à manipuler ». Ce n'est pas que le Datelitte 300 craigne les chocs: il répond aux normes militaires de l'OTAN et peut résister à de dures épreuves: froid (-40 degrés), chaleurs intenses (plus de 60 degrés), vibrations, humidité, chutes au sol... Il ne redoute ni la neige, ni la pluie: un ruban de caoutchouc le rend étanche. De plus, l'écran éclairé de l'intérieur permet le travail à l'obscurité. En fait, l'appareil se présente



M. Ching Y. Suen au Centre d'études en reconnaissance des formes et intelligence artificielle de l'Université Concordia.

comme un ordinateur. Si l'on tient à la fonction traitement de texte, il suffit d'appeler le clavier à l'écran et d'appuyer avec ses doigts sur les touches. Deux jeux de piles permettent une utilisation de huit heures.

Le Datelitte 300 n'est pas encore à la portée de tout le monde: il se débite à 6000 dollars. Dans son édition de novembre, la revue PC Computing se livre à une analyse des meilleures « ardoises électroniques » qui se disputent le marché: grâce à sa solidité, le Datelitte 300 surclasse tous ses concurrents.

Retour aux laboratoires de recherche

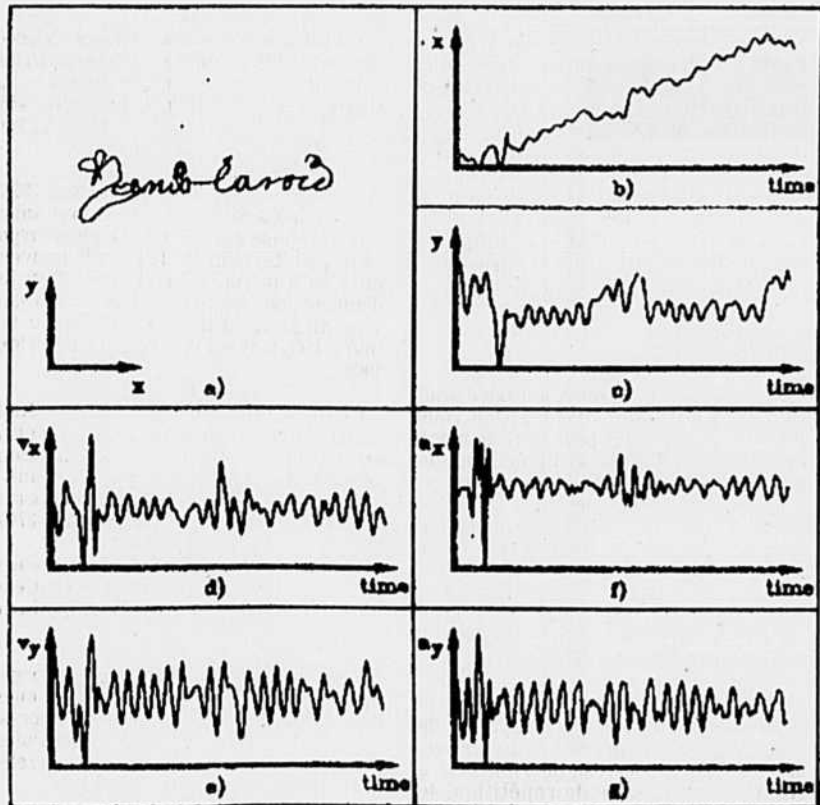
Mais nous sommes encore loin de la reconnaissance automatique de l'écriture et de sa transcription imprimée. A ce sujet, M. Chieret, l'un des chercheurs du CENERFIA estime qu'une transcription dont la fidélité serait absolue quel que soit le type de calligraphie relève de la mission impossible. En revanche, en limitant la reconnaissance à des secteurs bien précis, on pourrait atteindre des taux de fiabilité proches de la perfection, souligne M. Suen. Ainsi s'efforce-t-il de traiter les documents à caractère financier: factures, chê-

ques, formulaires de déclaration d'impôts. Il se sert à cette fin de scanners reliés à des logiciels de systèmes experts qu'il applique pour identifier des chaînes numériques, des segments de caractères, des enchaînements de caractères. Il a ainsi mis au point des « experts » des chiffres 1, 2, 3, 4, etc. Il a établi des « experts » séquentiels de la probabilité de la suite des lettres dans les mots.

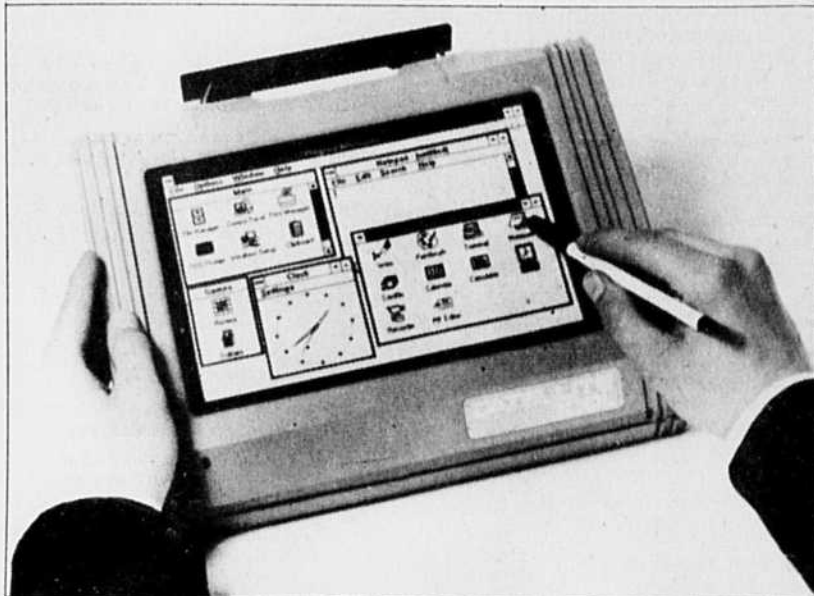
De son côté, M. Plamondon a adopté une voie radicalement différente et originale. Elle est fondée sur le mouvement qui engendre l'écriture. Le chercheur se sert d'une tablette à numériser quadrillée et transparente superposée à un écran à cristaux liquides; le tout est relié à un ordinateur.

Chaque point que laisse la trace du crayon électronique sur la tablette est défini grâce au quadrillage. De plus, l'ordinateur retient dans quel ordre chaque élément du quadrillage a été recouvert par la pointe du crayon. On a ainsi une idée précise de la vitesse de l'écriture produite. On peut réaliser une représentation graphique de ce phénomène. Il s'agit d'une sorte d'empreinte digitale unique que l'on peut comparer à d'autres et qui s'avère particulièrement utile pour vérifier efficacement les signatures.

M. Plamondon et son équipe du Laboratoire Scribens ne désespèrent pas de parvenir un jour à reconnaître et à transcrire l'écriture manuscrite en écriture imprimée. En attendant, il met en garde les consommateurs qui se laisseraient prendre par les promesses de certains produits actuellement sur le marché.



Reconnaissance de signature: traces graphiques d'une signature. Les graphiques b et c (en haut à droite) correspondent à la position du crayon électronique; les graphiques d et e (en bas à gauche) indiquent la vitesse de l'écriture; les graphiques f et g (en bas à droite) témoignent de l'accélération du mouvement au cours de la signature.



Utilisation de l'appareil Datelitte: on appuie sur des icônes à l'écran

Le grand désarroi de la science soviétique

Jean-Paul Dufour

Le Monde

ANDREI LINDE, auteur du modèle de l'univers inflationniste, est considéré par ses pairs comme l'un des « grands » de la physique théorique. Quand, ces derniers mois, son intention de quitter l'Institut Lebedev de Moscou a été connue, explique un physicien français, le CERN s'est immédiatement mis sur les rangs. Mais l'université Stanford, rivale américaine du laboratoire européen pour la physique des particules, a doublé la mise en proposant également un poste à l'épouse de Linde, Renata Kallosh, excellente théoricienne elle aussi.

Le couple retrouvera aux États-Unis un certain nombre d'autres chercheurs soviétiques émigrés depuis moins de deux ans. Parmi les plus célèbres, les physiciens Alexandre Poliakov (à Princeton), Pavel Wiegmann (à Chicago), Alexandre Zamolodchikov (à l'université de Rutgers) dont le frère jumeau Alexei, physicien lui aussi, travaille dans un laboratoire du CNRS. « Sur sept postes créés à l'Institut de physique théorique de l'université du Minnesota, cinq ont été attribués à des chercheurs soviétiques », affirme M. Édouard Bredin, directeur du département de physique à l'École normale supérieure (ENS) de Paris.

Comme l'économie, la science soviétique est en pleine débâcle. Et, à Moscou, les responsables s'inquiètent de la « ruée vers l'Ouest » qui accompagne ce phénomène. Deux cent cinquante chercheurs des instituts de l'Académie des sciences sont partis à l'étranger en 1989 pour des périodes longues, définitivement pour certains, affirmait récemment un haut fonctionnaire du conseil des ministres d'URSS dans l'hebdomadaire zoscovite indépendant *Arguments et faits*.

Dans l'état actuel de la société soviétique, toute estimation chiffrée de ce genre est, certes, à manier avec précaution. Un expert français n'hésite pas, cependant, à évoquer « une fuite des cerveaux comparable à celle qui s'est produite après la dernière guerre ». L'appel de la liberté? Pas vraiment. Cette fois, les raisons

de l'exode semblent principalement économiques et professionnelles.

Lyssenko est bien mort

Il est loin, en effet, le temps où la dictature stalinienne régentait étroitement le travail des chercheurs. Une période noire, marquée notamment par le « lyssenkisme », de sinistre mémoire, du nom de Trofim Denissovitch Lyssenko, agronome protégé de Staline qui, en 1948, réussit à obtenir l'interdiction de la génétique, discipline alors naissante, décriée science « bourgeoise ». La biologie soviétique mettra plusieurs décennies à rattraper le temps perdu à cause des exactions de ce redoutable charlatan. L'esprit « lyssenkiste » trouva une autre application à propos de la cybernétique, décriée elle aussi « science bourgeoise ».

Quand Lyssenko — pourtant protégé de Khrouchchev et toujours membre de l'Académie des sciences — mourut en 1976, son influence était nulle. Et, si le poids de l'idéologie et du parti étouffa, évidemment, tout développement sérieux des sciences humaines et sociales, il eut, en fait, peu de retentissement sur le contenu même des recherches en sciences « dures ».

Certes, les scientifiques ont souvent payé un lourd tribut, lors des grandes purges des années 30. Mais leurs travaux n'étaient généralement pas en cause. Ils étaient, le plus souvent, victimes de la jalousie de pairs dénonciateurs et bien en cour, ou en butte à la vindicte du pouvoir qui craignait leur esprit critique, le franc-parler que permettaient leur position sociale ou les relations avec leurs confrères de la communauté scientifique internationale. Les persécutions contre des chercheurs dissidents comme Andreï Sakharov, Leonid Pliouchtch ou Nathan Chitcharanski visaient des défenseurs des droits de l'homme et de la liberté d'opinion, pas des scientifiques en tant que tels. Au contraire: Sakharov fut probablement protégé pendant longtemps par sa notoriété et sa position de membre de l'Académie des sciences dont il sut remarquablement user.

Né avec l'ère industrielle, le marxisme est fondé sur une analyse de la

société qui se veut scientifique. On se souvient du mot de Lénine: « Le communisme, c'est les soviets plus l'électricité. » Et, dès 1918, il demanda à A.F. Joffé, professeur à l'Institut polytechnique de Petrograd, de créer une nouvelle élite de scientifiques qui, à son tour, formeraient les chercheurs et ingénieurs chargés de développer le potentiel industriel de la nouvelle société socialiste.

Joffé choisit la méthode la plus performante: la formation par la recherche d'un petit groupe de physiciens-mathématiciens dispersés ensuite dans le pays pour ouvrir d'autres instituts. Parmi les compagnons de Joffé ou ses premiers élèves, figuraient notamment Nicolai Semenov, prix Nobel de chimie 1956 pour des travaux sur les réactions en chaîne, Lev Landau, prix Nobel de physique 1962 pour des études théoriques sur la supraconductivité, et Kurchatov, qui sera le constructeur du premier accélérateur de particules d'URSS et le père du nucléaire soviétique.

Aujourd'hui encore les physiciens soviétiques figurent parmi les meilleurs du monde. Il est vrai que, grâce à la bombe atomique, ils furent toujours les enfants chéris du régime, Staline comme Beria se gardant bien de s'aliéner ces chercheurs — même les plus turbulents comme Sakharov — qui allaient leur permettre de tenir tête à la puissante Amérique.

Malgré tous les dérapages, le système communiste eut des aspects plutôt bénéfiques pour le développement de la science. « De manière générale, l'État socialiste hautement centralisé et dirigé par un parti unique est mieux adapté pour mener de gros programmes de recherche, que des pays dont les dirigeants doivent tenir compte de l'opinion publique, du Parlement, ou de la presse », expliquait, en 1979, le biochimiste dissident Jaurès Medvedev (1), aujourd'hui exilé à Londres.

Résultat: l'URSS fut la première nation à envoyer un homme dans l'espace et, encore aujourd'hui, la seule à exploiter une station spatiale en permanence. Elle possède, à Zelenchouk, dans le Caucase, le plus grand télescope optique au monde. Elle inventa les fameux tokamaks,

réacteurs de recherche avec lesquels les grandes nations tentent de maîtriser la fusion thermonucléaire, et reste en pointe dans ce domaine.

Aujourd'hui le passage à l'économie de marché menace ce bel édifice, déjà branlant dans certains domaines pour cause de difficultés économiques. L'État se désengage peu à peu de ce secteur qu'il tenait à bout de bras. La toute-puissante Académie des sciences est devenue l'an dernier une « organisation fédérale autogérée » indépendante. La Ligue des savants indépendants de l'URSS et « plus de 70 écoles supérieures, instituts sectoriels, associations et unions scientifiques, banques et petites entreprises » ont créé, le 29 août dernier, la Bourse internationale de la science indépendante, destinée à attirer les investissements étrangers pour les activités d'innovation, annonce l'agence Tass.

Des responsables du secteur spatial soviétique auraient, selon le *New York Times*, affirmé au gouvernement américain que tout le programme spatial soviétique pourrait s'effondrer, à moins que l'Ouest n'y achète matériel et savoir-faire. Ces officiels se seraient notamment inquiétés de déclarations de Boris Eltsine pour qui l'amélioration du niveau de vie de la population doit prendre le pas sur l'effort spatial.

« Là-bas, tout est à vendre », affirme un industriel français du secteur spatial. « J'ai été stupéfait, poursuit cet industriel, de découvrir la qualité de leurs réalisations dans certains domaines comme les matériaux composites. » « C'est tout un monde à défricher, renchérit Mme Brigitte Godelier, représentante du CNRS auprès de l'Académie des sciences à Moscou. En particulier dans les laboratoires contrôlés jusqu'à présent par l'armée, très bien équipés, et qui commencent seulement à s'ouvrir à la coopération internationale. Même en biologie, discipline dans laquelle on croyait les Soviétiques très en retard, ils s'avèrent très forts pour les processus de cristallisation ou de purification. »

Les experts des gouvernements et des grandes entreprises occidentales se précipitent, bien entendu, pour venir « faire leur marché », même si, pour l'instant, l'anarchie économique

régnant dans le pays ne se prête guère aux investissements. « Il nous faut absolument être présents, affirme l'un d'eux. Les Japonais ne nous attendront pas. Un pays rêvé pour eux: avec une recherche fondamentale de haut niveau, mais une incapacité totale à faire passer les découvertes du laboratoire à l'industrie. L'URSS, c'est l'exacte antithèse du Japon. Une alliance des deux pourrait s'avérer redoutable. » Cette prospection s'étend aux hommes. « Les États-Unis agissent comme un trou noir qui avale les scientifiques soviétiques », se désolait récemment Isaac Khalatnikov, directeur de l'Institut Landau, l'un des centres de recherche fondamentale les plus renommés au monde (2). Difficile, en effet, pour le chercheur soviétique de base de résister au chant des sirènes: son salaire est souvent inférieur à celui d'un ouvrier. S'il a la quarantaine, son avenir est bouché par les mandarins inamovibles qui vont parfois jusqu'à signer les travaux de leurs jeunes collègues. La profession de chercheur semble de plus, si l'on en croit de récents sondages, avoir perdu une grande partie de son prestige — qui fut grand — auprès du public et des jeunes, plus attirés aujourd'hui par le monde des affaires. La catastrophe de Tchernobyl, en outre, n'est peut-être pas étrangère à cette désaffection.

Coopération et concurrence

Mais l'argent n'est pas le seul moteur de la fuite des cerveaux vers l'Occident. En particulier pour les chercheurs de haut niveau que leur notoriété met à l'abri de tout problème matériel en URSS. Ce sont, évidemment, des conditions de travail incomparables avec celles qui sont actuellement les leurs, et la perspective d'une brillante carrière internationale qui les attirent avant tout.

Même les chercheurs en physique théorique ou en mathématiques, pourtant peu gourmands en matériel coûteux, ne travaillent pas dans des conditions satisfaisantes, explique M. Édouard Brévin, directeur du département de physique à l'ENS, qui les connaît bien. « Ils ont un mal fou à se procurer certains livres ou revues,

Faute de bureau, la plupart travaillent chez eux. Photocopier un document leur était quasiment impossible, pour des raisons autant matérielles que politiques. Enfin, il leur fallait parfois trois mois pour obtenir l'accord officiel nécessaire pour publier à l'étranger le résultat de leurs travaux. Après l'ère Brejnev, cependant, certains prenaient le risque de se passer de cette autorisation. »

Pour aider l'URSS à sauvegarder son patrimoine scientifique, la France et quelques pays européens ont décidé de jouer la carte de la coopération. Le gouvernement français a créé l'an dernier une Mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MISECO), chargée de coordonner la mise en place de cette politique à laquelle sont consacrés cette année 48,8 millions de francs. L'opération de jumelage, orchestrée par le CNRS, entre l'École normale supérieure et l'Institut Landau est sans doute la plus spectaculaire de ces actions. Une première vague de neuf chercheurs de haut niveau ont pu, ainsi, passer six mois dans des laboratoires à Grenoble, ou dans la région parisienne (ENS, Polytechnique, observatoire de Meudon, universités de Jussieu et d'Orsay).

Les Soviétiques retirent de ce genre d'accord la possibilité de travailler pendant plusieurs mois, voire quelques années, dans des laboratoires performants et bien équipés, tout en gardant des contacts étroits avec leurs collègues et leur institut d'origine, où ils reviendront. Un accord similaire a été passé avec l'université de Trin et l'Institut Weizmann de Rehovot (Israël).

Cela suffira-t-il pour retenir au pays les meilleurs savants soviétiques? M. Khalatnikov, directeur de l'Institut Landau, l'espère, et voudrait d'ailleurs étendre ce dispositif en créant ce qu'il appelle des « filiales » de son établissement en France, en Italie et en Israël. Des mauvaises langues assurent qu'en France, cette perspective « donne froid dans le dos à certains polytechniciens ou normaliens... »

(1) Dans un article publié par le *New Scientist* du 17 mai 1979.
(2) *Wall Street Journal*, 14 mai 1991.

**IMPRIMERIES
QUEBECOR INC.**

Si vous n'avez pas recours à nos services ...
C'est qu'il vous manque un partenaire.

Le plus important imprimeur commercial au Canada.
Pour plus de renseignements, composez 735-5421

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-00486-889
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DANIEL JETTE,
Partie demanderesse
c.
MARCEL PEREIRA,
ETRAGEC INC.,
PHILIPPE PEREIRA,
CARL PEREIRA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARCEL PEREIRA, ETRAGEC INC., PHILIPPE PEREIRA et CARL PEREIRA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le JOURNAL LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de MARCEL PEREIRA, ETRAGEC INC., PHILIPPE PEREIRA et CARL PEREIRA.
Lieu: Montréal.
Date: 28 novembre 1991
MARIE-HELENE BELISIE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-017873-918
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
DAME PAULINA MERCADO,
JORGE DOMINGUEZ,
et
DAME CLARA ELIANA MARIN,
Partie défenderesse
NORMAND ROY,
Partie mise en cause
RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION
D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Partie mise en cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Paulina Mercado, Jorge Dominguez et Normand Roy de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de Paulina Mercado, Jorge Dominguez et Normand Roy.
Lieu: Montréal.
Date: 6 décembre 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
MES SMITH, ST-MARTIN, MORIN
615 OUEST BOUL. RENÉ-LÉVESQUE
SUITE 700
MONTREAL, QUÉBEC
H3B 3K5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUX-HARNOIS
NO: 760-05-000763-910
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
THE WINTER CORPORATION
DAME ROSE WISENTHAL
ELRU INVESTMENTS LTD.
RHETED INVESTMENTS
INC./INVESTISSEMENTS RHETED
INC.,
Requérantes
2632-8245 QUÉBEC INC.
YOSIEF ISITZER
GRIGORI KILCHOK
ALEXANDRE CIOCIULEU
LUC PICHÉ
JOSÉE GILBERT
LA CAISSE POPULAIRE DE
VALDREUIL
PIERRE ROY
JOEL MERCIER
DRUCKER DEVELOPMENT OF
CANADA LTD.,
Intimés
LE RÉGISTRATEUR POUR LE BUREAU
D'ENREGISTREMENT DE VALDREUIL
Mises en cause

AUTORISATION
Une autorisation est accordée permettant la signification, par voie d'une (1) publication dans le journal Le Devoir, d'une requête amendée en radiation par les requérantes contre les intimés, soit 2632-8245 Québec Inc., Yosef Isitser, Grigori Kilchok, Alexandre Cioცილე, Luc Piché, Josée Gilbert et Drucker Development of Canada Ltd., ayant des adresses inconnues, laquelle requête est présentée le 18 décembre 1991, salle 2.05 au Palais de justice de Solaberry-de-Valleyfield.
Une copie de la requête amendée en radiation adressée à chacun de ces intimés a été remise au greffe de la Cour supérieure, district de Beauharnois située au 180, rue Solaberry de Valleyfield, province de Québec.
Lieu: VALLEYFIELD
Date: LE 6 DÉCEMBRE 1991
DANIELLE CORREIL

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-03405-907, TRANSPORT MIDLAND LITE, Demanderesse, vs-144924 CANADA INC., Défenderesse, le 20 DÉCEMBRE 1991, à 10h00 de l'avant-midi, À LA PLACE D'AFFAIRES de la défenderesse, au no 60, rue NELSON, en la cité de MONTRÉAL OUEST, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse, soit en cette cause, consistant en: photocopieur Sharp; étiquettes en métal; ordinateur Milac et accessoires; imprimante Toshiba et accessoires; cadres divers; horloge à pile; répondeur Sharp; purificateur Bionaire et accessoires, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683, Montréal, le 9 décembre 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012750-910
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
V.I.T. INTAIR TRANSIT INC. s. l. s.,
INTAIR TRANSIT
Partie demanderesse
c.
PIERRE LESAGE
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse PIERRE LESAGE de comparaître au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention du défendeur PIERRE LESAGE.
Lieu: 1, rue Notre-Dame
Date: 2 décembre 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-004448-914
COUR SUPÉRIEURE
COMPAGNIE TRUST NATIONAL,
Requérante
vs-
2352-1621 QUÉBEC INC.,
SALVATORE GUERICO,
2440-7066 QUÉBEC INC.,
PATISSERIE CHARCUTERIE LA
COMTESSE,
Intimés
Prenant avis que les procureurs de la Requérante ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, une requête en radiation d'enregistrement en vertu de l'Article 805 du Code de Procédure Civile, laquelle requête sera présentée pour adjudication en Salle 2.16, jeudi, le 23 janvier, 1992, à 9h30 heures de l'avant-midi, au aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie de ladite requête a été laissée au Greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal.
Date: le 5 décembre 1991

AVIS
Prenant avis que les procureurs de la Requérante ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, une requête en radiation d'enregistrement en vertu de l'Article 805 du Code de Procédure Civile, laquelle requête sera présentée pour adjudication en Salle 2.16, jeudi, le 23 janvier, 1992, à 9h30 heures de l'avant-midi, au aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Une copie de ladite requête a été laissée au Greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal.
Date: le 5 décembre 1991

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 760-05-000763-910
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
THE WINTER CORPORATION
DAME ROSE WISENTHAL
ELRU INVESTMENTS LTD.
RHETED INVESTMENTS
INC./INVESTISSEMENTS RHETED
INC.,
Requérantes
2632-8245 QUÉBEC INC.
YOSIEF ISITZER
GRIGORI KILCHOK
ALEXANDRE CIOCIULEU
LUC PICHÉ
JOSÉE GILBERT
LA CAISSE POPULAIRE DE
VALDREUIL
PIERRE ROY
JOEL MERCIER
DRUCKER DEVELOPMENT OF
CANADA LTD.,
Intimés
LE RÉGISTRATEUR POUR LE BUREAU
D'ENREGISTREMENT DE VALDREUIL
Mises en cause

AUTORISATION
Une autorisation est accordée permettant la signification, par voie d'une (1) publication dans le journal Le Devoir, d'une requête amendée en radiation par les requérantes contre les intimés, soit 2632-8245 Québec Inc., Yosef Isitser, Grigori Kilchok, Alexandre Cioცილე, Luc Piché, Josée Gilbert et Drucker Development of Canada Ltd., ayant des adresses inconnues, laquelle requête est présentée le 18 décembre 1991, salle 2.05 au Palais de justice de Solaberry-de-Valleyfield.
Une copie de la requête amendée en radiation adressée à chacun de ces intimés a été remise au greffe de la Cour supérieure, district de Beauharnois située au 180, rue Solaberry de Valleyfield, province de Québec.
Lieu: VALLEYFIELD
Date: LE 6 DÉCEMBRE 1991
DANIELLE CORREIL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 760-05-000763-910
COUR SUPÉRIEURE
LA CAISSE POPULAIRE DE LACHUTE, société régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social sis au 570 de la rue Principale à Lachute, district de Terrebonne.
Partie demanderesse
c.
LUCIEN MERCIER, de résidence et domicile inconnus,
Partie défenderesse

LE RÉGISTRATEUR DU BUREAU
D'ENREGISTREMENT DE LA
DIVISION D'ARGENTUIL,
Partie mise en cause
PAR ORDRE DE LA COUR
PRENEZ AVIS que la Caisse Populaire de Lachute a fait enregistrer, le 11 septembre 1991, au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, sous le numéro 253965, un avis de saisie (60) jours concernant l'immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 649 de la Paroisse cadastrale de Chatham.
Une copie dudit avis de saisie (60) jours a été remise au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
St-Jérôme, ce 9 décembre 1991.
ME MICHEL J.J. CHARTRAND
415 Principale
Lachute, Québec
H8 1Y1
562-2742 ou 562-9556
PROCEUREUR DE LA
DEMANDEURSE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE, NO: 902619, VILLE DE ST-EUSTACHE, Partie demanderesse, JOSEF LEBREUX, Partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 08 JANVIER 1992, à 14h30, AU: 3735, 24E RUE, #2 (LAVAL-QUEST, DISTRICT DE MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: JOSEF LEBREUX, soit en cette cause, consistant en: TV Sonyo, vidéo RCA, compact disque etc... CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. ERIC DION, huissier, DE L'ETUDE JACQUES PHILIPPE & ASS, HUISSIERS, 165 Rue du Sûrin, St-Eustache, (Québec) J7R 2P5. (514) 491-7575, 491-7578, St-Eustache, ce 09 décembre 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-030208-917
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Pratonaire adjoint
COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
LES TOITURES S.B.S. INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à LES TOITURES S.B.S. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal de langue française LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LES TOITURES S.B.S. INC.
Lieu: Montréal.
Date: 28 novembre 1991
MARIE-HELENE BELISIE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-032114-915
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Pratonaire adjoint
COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
SYSTEMES INTÉRIEURS LOUMAR INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Systèmes Intérieurs Loumar Inc. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal de langue française LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de Systèmes Intérieurs Loumar Inc.
Lieu: Montréal.
Date: 28 novembre 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **BOISERIES N.I.C.E. INC.**, ayant son siège social et sa place d'affaires au 6897, Jarry est à St-Léonard, Québec (H1P 1W7).
AVIS est donné que BOISERIES N.I.C.E. INC. a fait cession de ses biens le 29 novembre 1991 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 1991, 10 h 00 au bureau du Syndic au 570 de la rue Principale à Lachute, district de Terrebonne.
Montréal, ce 6 décembre 1991.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC.
50, Place Crémazie ouest
Suite 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9
(514) 382-3260

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: Nos. 505-11-001534-911 41110024
CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que la déitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 5e jour de décembre 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ème jour de décembre 1991, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 200 René Lévesque Ouest, Complexe Guy Favreau, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que la déitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 5e jour de décembre 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ème jour de décembre 1991, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 200 René Lévesque Ouest, Complexe Guy Favreau, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Les Couvres Palladino & Frères Inc. ayant sa principale place d'affaires au 3345, Boulevard des Entreprises, Terrebonne, Québec en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 27 septembre 1991 et a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, le 7 octobre 1991 sous le numéro 969182.
Terrebonne, le 3 décembre 1991.
LA BANQUE NATIONALE DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-200721-910
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
AULVIN SAMUEL,
Partie demanderesse
c.
ANA MARIA ROJAS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à ANA MARIA ROJAS de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de l'acte en divorce a été remise au greffe à l'intention de Ana Maria Rojas.
Lieu: Montréal.
Date: 29 novembre 1991
MICHEL MARTIN, Pratonaire adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-43-000091-913
COUR DU QUÉBEC
(Chambre de la jeunesse)
DANS L'AFFAIRE DE:
Sivana Ouellette, née le 9 août 1982
PRÉSENT
RICHARD EVANKO,
Requérant
c.
ROGER WHITTON,
Intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Roger Whilton de comparaître au greffe de cette cour situé au 85, De Martigny, à Saint-Jérôme, le 7 février 1992, salle 1.18, dans les 40 (quarante) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour ordonnance de placement a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Roger Whilton.
Lieu: Saint-Jérôme

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LE ROI DU BIFFEQUE DE FABREVILLE INC.
Corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3141, rue Dagenais Ouest, Fabreville, Laval (Québec).
AVIS est par les présentes donné que LE ROI DU BIFFEQUE DE FABREVILLE INC. a fait cession de ses biens le 28e jour de novembre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de décembre 1991 à 10h00 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec).
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **BOISERIES N.I.C.E. INC.**, ayant son siège social et sa place d'affaires au 6897, Jarry est à St-Léonard, Québec (H1P 1W7).
AVIS est donné que BOISERIES N.I.C.E. INC. a fait cession de ses biens le 29 novembre 1991 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 1991, 10 h 00 au bureau du Syndic au 570 de la rue Principale à Lachute, district de Terrebonne.
Montréal, ce 6 décembre 1991.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC.
50, Place Crémazie ouest
Suite 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9
(514) 382-3260

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: Nos. 505-11-001534-911 41110024
CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

CONSTRUCTION BERNARD & SIMARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1236, Labadie, dans la Ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
Date de Montréal, ce 9ième jour de décembre 1991.
ALBERT DIONNE, Syndic
Price Waterhouse

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CONSTRUCTIONS J.C.D. INC.
Corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 291, Morel, St-Jean (Québec), J3B 8L7.
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre CONSTRUCTIONS J.C.D. INC. le 7e jour d'octobre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 10e jour de septembre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest, 27e étage Montréal (Québec) H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

Avis
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BÉTON ARLEN INC.
Corporation légalement constituée, ayant eu son siège social au 9738, de la Martinière, Montréal (Québec).
AVIS est par les présentes donné qu'une ORDONNANCE DE SEQUESTRE a été rendue contre BÉTON ARLEN INC. le 4e jour de novembre 1991 et que la faillite est réputée rétroagir au 3e jour d'octobre 1991, date du dépôt de la requête. La première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de décembre 1991 à 9 h 30 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve Ouest, 27e étage, Montréal (Québec), H3A 3J2.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 5e jour de décembre 1991.
ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A. Responsable de l'actif

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

103 Condominiums Co-propriétés

BORD DE L'EAU
LUXUEUX PENTHOUSE AU MARITIME, 15 minutes du centre-ville. Vue spectaculaire sur Montréal. Foyer, bain tourbillon, aspirateur central, air conditionné, appareils ménagers inclus. 1 340 pi ca., 400 pi ca. de terrasse, 2 garages intérieurs avec entrepôt inclus. Prix de vente 295 000 \$ ou location 2000 \$/mois. Par propriété.
André (514) 682-3337
Claire (514) 473-5080

103 Condominiums Co-propriétés

PRES HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tout du Marais, 8ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi ca. plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arêtes Libres immédiates. Prix 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 368-2704

135 Terrains

LE VALLON BOISÉ
Peut-on trouver des terrains sillonés de ruisseaux, un site d'une beauté saisissante et une atmosphère d'un calme enveloppant à une heure et demie de Montréal? Oui, dans le hameau de Glen Sutton où Le Vallon Boisé surplombe la vallée du Mississipi... une vue captivante, une faune abondante. De grands lots à partir de 5 000 \$ l'acre. L'endroit dont vous avez toujours rêvé!
Case postale 13, R.R. 4, Mansonville (Québec) JOE 1X0.
Tél.: (514) 281-8050

135 Terrains

LAURENTIDES
Avec peu de comptant
20 min. Sud St-Jovite
Route 384, terrain 100x210, clôture, arêtes matures, gr. patio, piscine creusée 18x36 + patio, remise 12x16, garage chauffé 18x36, entrée pavée, combustion lente, Jenn-Air, 1 voais, 80 000\$. Très nég. Poss. transfert hypot. 514-335-4471

101 Propriétés à vendre

A ST-JEROME Triplex et quadriplex, idéal propriétaire occupant ou investisseur, 185 000 \$ plus. Mario: 1-432-2227, 1-565-0473
LAPRAIRIE 3 chambres, meublée, située sur le lac 163 000 \$ Lesley Warren: 466-3920, 672-1466. MONTREAL TRUST CTR
N.D.G. Une vraie maison! 1 X 5 1/2, 1 X 6 1/2, ent. rénover, plafond 10 pi. 189 000\$. 663-9817

103 Condominiums Co-propriétés

PRES HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tout du Marais, 8ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi ca. plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arêtes Libres immédiates. Prix 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 368-2704

120 Laurentides

AVEC PEU DE COMPTANT
20 min. Sud St-Jovite
Route 384, terrain 100x210, clôture, arêtes matures, gr. patio, piscine creusée 18x36 + patio, remise 12x16, garage chauffé 18x36, entrée pavée, combustion lente, Jenn-Air, 1 voais, 80 000\$. Très nég. Poss. transfert hypot. 514-335-4471

121 Cantons de l'Est

CANTONS DE L'EST
Près de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Manège pour chevaux, écurie, équipement inclus. Remise à voitures. Maison de style, piscine intérieure, garage double. 1-819-346-0945 ou 1-819-876-5842

125 Hors-frontières

LAC BROME MANOIR INVERNESS
Elegante copropriété de style royale, dans une ensemble neuvain 1 100 p.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf et développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

125 Hors-frontières

PRES BROMONT, maison bricoleur, 28 X 50, piscine, 20 X 28, 1 ou 2 acres disponibles. 5 c.c., s/bain fini, bar et chambre froide. Échangeable pour maison en Floride. Visite sur appel. Cause: déjà autre propriété. Faut voir! (514)539-4840

125 Hors-frontières

COMMUNAUTÉ D'ADULTES PRES POMPANO, FLORIDE Système sécurisé, 10 min. mer + golf. Maisons unies neuves, 34 000 \$ à 50 000 \$ US + l'achat ou la location d'un terrain. 1-800-428-1469 (604)

125 Hors-frontières

COSTA RICA, JACO BEACH
Maison 4 1/2, toute équipée, 457-8165

125 Hors-frontières

FLORIDE-TAMARAC
Bungalow meublé, équipé, 2 ch. c., 1 s/bain, piscine, garage, parfaite condition. Pour retraite, golf, piscine, club house. 374-1332

125 Hors-frontières

MAISON MODULAIRE Prince 1988, près de ski Mont Sutton, 40 X 14 pieds, finition gypse, moderne, 29 900 \$ 514-463-0189

125 Hors-frontières

STE-ADELE, bord d'un lac, maison rénovée, 2 foyers, petite de ski, coin enchanteur. 437-1547

164 Condominiums à louer

A CÔTÉ Faubourg Ste-Catherine, grand condo de luxe, 1220 pi ca. éclairé, climatisé, foyer, garage int., 5 électroménagers, sécurité. Libre 1300 \$/mois. 252-3639, soir et fin de sem. 581-8156

CENTRE-VILLE condo ultra moderne, 2 c.c., salon, s/manger, balcon, climatisé, stationnement. 672-6471

CONDO spacieux sur 2 étages, canal, piscine, foyer, 2 places stationnement intérieur. 1300\$/mois

ILE PATON 5 1/2, converti en 4 1/2, 5 appareils électriques, impeccable, 875 \$/mois

LUXUEUX CONDO avec vue du parc Lafontaine, Mt-Royal et centre-ville. Cuisine et s/bains ultra-modernes, 2 chambres, garage, sécurisé 24h. Maro 737-9311, 524-1864

OUTREMONT condominiums Le Chénouveau, grand 4, ensolleillé, 2 salles de bains complètes. Appelez 342-5401.

VEUX-MONTREAL un heureux mariage de l'ancien et du nouveau, patron 12', électro-ménager inclus, foyer, etc... Demandez 1 100\$/mois 2 chambres. Gies Nouseux Pro-Sec crr: 625-5255

165 Propriétés à louer

A LOUER OU A VENDRE Centre-ville, 2 c.c., townhouse, jardin fermé, salon, s/manger, cuisine, 3 s/b, 1 s/éau, s/bain, garage 1 place. 630-9013, laissez message

AMHURIST, split level 4 c.c., s/bain aménagé, toit cathédrale, dans croissant tranquille "Domaine St-Supice". Libre 1er jan. valeur 875\$, pour 700\$/mois. 365-9942, 721-2289

BORD DE L'EAU, Chomedey, et Calumet, 3 étages, 3 c.c., mezz., 2 foyers, gar., verrières. Libre 1 150\$. 682-5247

PRES UNIVERSITÉ Laval et centres commerciaux Ste-Foy, unifamiliale, meublée, équipée, gr. terr. (418) 650-6163

ST-LAMBERT 4 chambres, foyer, maison du village. A louer 1 200 \$/mois. Lesley Warren: 466-3920, 672-1466. MONTREAL TRUST CTR

STE-DOROTHÉE, Laval, cottage jumelé, meublé, 1er jan. 92 - 30 sept. 92. Vale sur rendez-vous. 659-3222

170 Hors-frontières à louer

NAPLES-FLORIDE GOLF DU MEXIQUE
SUPERBE CONDO NEUF
3 chambres à coucher, 2 s/bains, grande véranda, 1 786 pi ca., tennis, piscine, spa, plage.

Libre le 4 janvier 1992 pour la saison ou au mois.
JEAN-MARC CHAPUT
(514) 343-3824

170 Hors-frontières à louer

LAURENTIDES, près des Monts Blanc et TREMBLANT. Pêche bdr. 10 179 pi ca. et 156 pi ca., 1 250\$/pi ca. 485-2680, 279-5274

ST-ADOLPHE-D'HOWARD
1 1/2 acre, en montagne, accès lac, 4 050\$/pi ca. 596-1806

APPARTEMENTS-LOGEMENTS à louer
A VOIR! Vau, grand 5 1/2, rez-de-ch. 2 c.c., pl. bas, tranquille, chauffé + cuis./fr. 267-5646 après 18h

BORD DE L'EAU
Endroit paisible, près train de banlieue, 4 c.c., foyer, s/din, villa, gar. terrain, Deux Montagnes 950 \$ 473-9626

CARRÉ ST-LOUIS
Très grand 5 1/2 (1 200 pi ca.) pouvant combiner log. + bureau comm. à l'avant, élect. + chauffage inclus. Libre mm. Sans bail 286-1901

CENTRE-VILLE, Cinéaste portant pour l'étranger, sous-louper! splendide appart. meublé, stat. 288-7454

CHATEAU LAUZANNE
2121 Tupper, 3 1/2, piscine, sauna, sun deck, garage, meub. 933-3362

CHEMIN STE-CATHERINE, superbe haut duplex, grand 7 1/2 avec garage chauffé. Pts Hopital Ste-Justine, Collège Brébeuf et Université de Montréal. Chauffé, poêle et réfrigérateur. 1 200\$/mois. Libre immédiatement. 737-7554, demandez Pierrette Beaudin

DE L'ÉPÉE/BERNARD, Outremont, jol 4 1/2, meublé, équipé, décoré si désiré. A louer/ouer 580\$ Apr 18h 277-8323

DELORIMIER/Beaubien, grand 4 1/2, chauffé, occ. imm. 5175 Av 18h 397-3361, op. 18h30 486-8675

LAVAIL, entre Prince-Arthur et Des Pins, maison victorienne, grand 3 1/2, 500\$, 525-6332

LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction. U. de M., ED-MONTPELIT. Superbes 4 1/2 et 3 1/2, meublées. A partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2752, 433-5973

LUXUEUX 4 1/2 RÉNOVÉ
2090-A-ST-ANDRÉ
(entre Sherbrooke-Ontario), 3e étage, puits lumière, terrasse privée, entrée lav/séch. 550\$/mois nég 528-1144

N.D.G.: 7 1/2 chauffé, haut duplex, Wilson près Somers, fenêtres plomb. 4 c.c., garage, ménage fait, car. 990\$ 489-4206

OUTREMONT BERNARD, 5 1/2, ensolleillé, tranquille, concierge. 279-1784 ou 344-8992 après 20h

OUTREMONT Superbe duplex à louer pour diplomate ou exécutif. Garage double et stat. ext., pour plusieurs autos. Prés Stanislas, Brébeuf et Universités. Terrain superbe. BAS: 7 1/2 + s/s, 3 s/bains 2 200 \$ (2 700 \$ meublé). HAUT: 7 1/2, 2 s/b. 1 650 \$ 276-6220 - 270-6676

OUTREMONT, 3e étage, 7 1/2, cuisine rénovée, non chauffé. Libre 1er février ou Mars 847-1696

OUTREMONT, 95 McAdams coin boul. St-Joseph, grand 4 1/2, près Laurier, occup. imm. ou platford M-Hotel

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym, "sun deck" 277-5873

OUTREMONT: Bas duplex, 7 1/2 non chauffé. Libre 1er déc. 733-4205

PAPINEAU/LAURIER, 4 1/2, 5 1/2, 495\$, 535\$, chauffé et non-chauffé. Demers mois gratuit. 620-7089

PLATEAU grand 3e, 2 chambres, murs briques, puits lumière, foyer, 1440 pi ca., 850\$/chauffé. 281-7995

PLATEAU, rue Dorion, 5 1/2, 1er, rénové, entrées lav/séch. 700\$ 528-8148

PRES FLEUVE patte cyclable. Haut duplex, 5 1/2 chauffé, ensolleillé, entr. lav/séch. 500 \$ Janvier, rue Gonthier. 352-5455 356-0163

ROSEMONT, 10e av. près Beaubien. Grand 3 1/2 moderne, tops mur à mur, entr. lav/séch. Libre 4755 727-0526 pour 722-7483 soir

215 Terrains commerciaux

Charlevoix
Vaste territoire de 600 acres, près de Baie-Saint-Paul et de Petite Rivière Saint-François
Vue et accès au fleuve
Zonage récréo-touristique, infrastructures en place
Site idéal pour auberges, motels ou chalets
Pour informations: (418) 660-2716

251 Bureaux à louer

CLINIQUE MÉDICALE

A proximité de l'Hôpital Jean-Talon, services de transport (métré Fabre). Services de réceptionniste et conciergerie inclus.
INFO: 274-5585

251 Bureaux à louer

BUREAUX DE PRESTIGE
CENTRE-VILLE
Sous-location, 3 bureaux pour professionnels, 450 pi ca., accès à la salle de conférence, réceptionniste, métré à McGill, 629-0404

251 Bureaux à louer

Dans édifice commercial, 672 pi ca., rue Hymus à Dorval. Prix négociable. 685-1882

251 Bureaux à louer

JARRY est de VAIU 500 à 3000 pi ca., idéal prof., can rue, clim. libre, 1 b. Prix 648-2867

251 Bureaux à louer

COIN LAURIER & DE L'ÉPÉE, 400 pi ca., chauffé, éclairé, climatisé, libre imm. 800\$/mois 733-1228

PLACES D'ARMES, 3 bureaux avec possiblité d'offrir services. Libre. A louer à vendre. Table de conférence + 12 fauteuils. Réra 282-1287

PLATEAU MT-ROYAL vous cherchez une adresse d'affaires prestigieuse. Bureau à partir de 450\$/mois avec services. Gies Nouseux Pro-Sec crr: 625-5255

VEUX-MONTREAL 2-de-ch., 1 600 pi ca., stat. 426, St-Paul-est 671-3661

VILLAGE OLYMPIQUE Bureau pour professionnels 687 pi ca., asponibilité immédiate. 355-1921

275 Locaux à louer

PAPINEAU/LAURIER
Local 850 pi ca. + s/b, 850\$/mois chauffé. 620-7089

301 Oeuvres d'art

ÉCHANGE - VENTE - ACHAT d'oeuvres d'art. Répertoire reconnu marché de la peinture au Québec et Guide Voltaire seulement. Preuve d'acquisition ou certificat d'authenticité obligatoire, peuvres sur papier exclusives. Entrée à POIRIER & ASS. 6200, R.G. 10, R.R. 1, Lanter, Québec J1V 1V0

303 Antiquités

ARMOIR penderie anglaise, 1900, noyer, acapu, loupe d'orme, 2 portes, tiroirs, tablettes, miroirs. 350\$ 484-7033

313 Ordinateurs

SPECIAL DE NOEL
AT286: 699 \$ AT386: 1 200 \$ DATA ADVISE INC. 756-2971

315 Téléphone

SYSTEME téléphonique en tout genre, 6 lignes, 4 ré. installation incl. Ctr. Roger: 944-1727.

318 Mobilier de bureau et acc.

AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Les aménagements F.B. inc. 636-6898

320 Ameublement

S/MANGER, "Stanley", style LXV, 6 000\$ 596-0739

325 Instruments de musique

CLAVECIN William de Boise, 1970, 2 claviers, dispositions. 8 et 16 pieds intérieur, 8 et 4 pieds supérieur, peches chr. 7500\$ 484-7033

340 Articles de sport

TABLES DE BILLARD directement du manufacturier, spécial avant Noël, 48 po X 96 po, 425\$, jour 477-4165, soir 477-6868. Christy en

401 Postes cadres, professionnels

OFFRE Nationale de tourisme étranger implantée à Montréal, recherche secrétariat informatique bilingue pour recrutement à compter 1er janvier 1992. Formation informatique, un gros avantage. Salaire intéressant dans un milieu très dynamique. Contacter Anne 288-4266

450 Emplois divers

COMMISS EN COLLECTION Une vaste compagnie de courrier demande une personne dynamique, positive et bien organisée qui soit assumer ses responsabilités concernant une multitude de comptes. Doit posséder excellente habileté de communication verbale et écrite et être capable d'accomplir son travail avec minimum de surveillance.

Doit posséder de 5 à 7 ans d'expérience en collection. Une expérience dans le transport serait un atout.

401 Postes cadres, professionnels

ÉDITEUR DE MANUELS SCOLAIRES REPRÉSENTANTS(ES)

Nous cherchons représentants(es) pour faire la promotion de nos manuels scolaires dans les commissions scolaires et écoles du Québec et dans les conseils scolaires et écoles de l'Ontario.

Exigences: • bilingue • posséder automobile • libre de voyager régulièrement • grande disponibilité • beaucoup d'initiative • pouvoir travailler d'une façon autonome.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Dossier # 390
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3S6

450 Emplois divers

LOGICIEL de gestion d'immeuble, facile à utiliser pour informatiser l'encadrement des loyers, l'augmentation annuelle, calcul relevé 4, etc. et permet d'imprimer rapports. 250\$ 467-2609

OPPORTUNITÉ COMMERCIALE
Connaissance dans X pays serait un atout. Pour réservation, tel: 664-7168

529 Services professionnels

CONSEILS LÉGAUX & ASSISTANCE. Bas tarifs. Anne Powell, avocate. 864-7619

540 Santé

MASSOTHÉRAPIE Chinos. Suédois. Ruse 3 av. Cartmel, V.M.R. 738-7917

546 Cartomancie, astrologie

PARA PSYCHOLOGIE
Recherche personne connaissant, pratiquant ou enseignant voyance + télépathie. Compétence reconnue. Écrire C.P. 9331, Ste-Foy, Québec G1V 4S6

VOYANT médium complet. Travail, amour, chance, développement, protection, etc. 847-1716 M. Fontana.

ÉVOLUTION personnelle, médium cartes et tarot. Louise 933-9790

555 Garderies

CHERCHONS: Femme attentive et amante pour garder bébé. Sem. de 9h à 18h. Références demandées. 276-1210

PERSONNE RECHERCHÉE: pour prendre soin d'un enfant 16 mois, 4 après-midi/sem. Références demandées. 932-4824

560 Entretien, rénovation

BRIQUE/CHEMINÉE "CAP" fausse, joints de ciment vides, brique écaillée=mauvaise combustion. 455-8803

561 Lavage, nettoyage

MÉNAGE ATOUT. Résidence, commercial. Bon prix. 735-8264

575 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
D

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le Québec indécis ou le syndrome de la femme battue

Menacer de partir pour couvrir la terreur de sa propre indécision

Norbert Morin
L'auteur travaille à la Famille des Sciences de la gestion de l'UQAM

« JE VAIS CHANGER. Je te le promets. » Ces mots résumant toute la problématique qui s'offre aux femmes battues, trompées ou humiliées que l'actualité nous dévoile de façon exponentielle. « Et si cette fois, il changeait », pense-t-elle en appliquant ses compresses.

À chaque fois, après une raclée physique ou psychologique, la dignité, inscrite dans les gènes de l'âme humaine, tente de s'imposer à toute victime : « J'en ai assez. Je pars », lance-t-elle dans un sursaut de respect de soi. Les mots sont clamés haut pour recouvrir la terreur de sa propre indécision.

« Cré Moumoune va ! Tu ne penses pas sérieusement à quitter la maison ? »

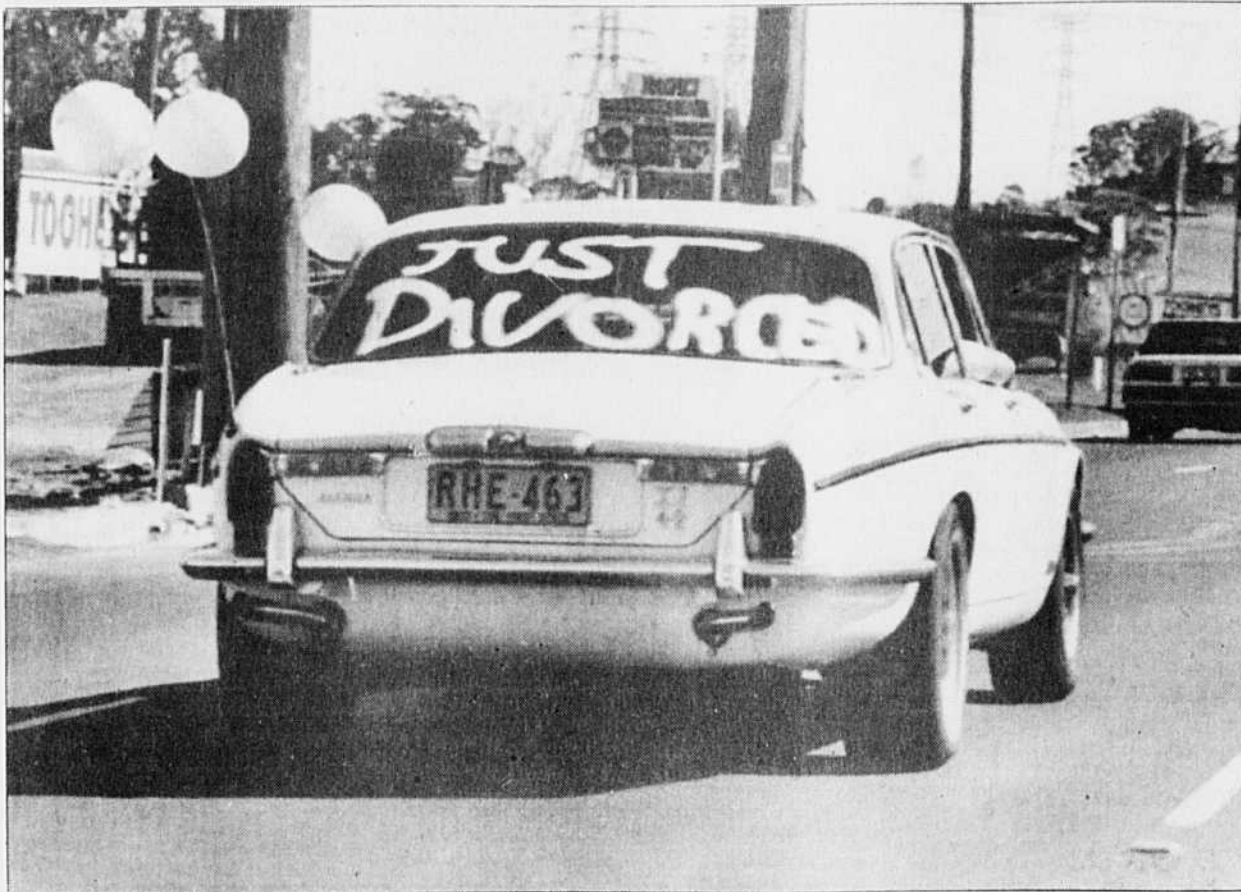
C'est alors que l'autre, partenaire de vie rapetissée, recommence l'opération manipulation. Celui-ci se livre tantôt à la réduction nostalgique (« souviens-toi de nos bons moments, Moumoune ! »), tantôt au terrorisme économique (« tu vas crever de faim sans moi ! ») ou encore, à la menace terminale (« je vais te tuer si tu me quittes »).

Nous avons tous lu ou vu de tels scénarios où la manipulation devient la règle de conduite pour empuaner l'odeur envrante de l'autonomie. L'image qui reste est celle de la victime qui se ramasse à la petite cuillère. « Je reste encore un peu. Cette fois-ci, peut-être va-t-il vraiment changer. Il l'a promis. » Et les années passent...

Une nation rapetissée

En mai 1980, le délégué préféré du Canada anglais pour baffouer le Québec, l'ineffable PET, après avoir asséné une raclée historique à SA province à la faveur des événements d'octobre 70, emberlificotait à nouveau sa Provinciale de belle façon.

Projetant un futur d'épouvante sur le ton de la nostalgie, PET l'ischariste rappela à la Provinciale ses belles Rocheuses, « qui nous appartenaient aussi », son niveau de vie subventionné par le fédéralisme rentable et lui promit, une fois de plus, que les choses allaient changer : « on



Divorce à l'australienne. Un modèle pour le Québec ?

met nos sièges en jeu », avait dit le partenaire infâme (de toute façon, avec un OUI au référendum, il l'aurait perdu, son siège). Ce fut l'époque de l'opération démagogie appelée fédéralisme renouvelé. Et s'il changeait vraiment, cette fois-ci, pensa majoritairement la Provinciale. Même Solange, la Maria Goretti du lys blanc, s'enlisa dans le NON jusqu'à l'outrage. Et les années passèrent...

En 1982, le Québec put juger de la sincérité de son partenaire fédéral. Alors que sa Provinciale dormait, féale et confiante, les chrétiens mécréants de la paroisse concoctaient dans la cuisine d'à côté une nouvelle humiliation avec les pharisiens francophones.

Au petit déjeuner, le lys blanc se fit cracher au visage et PET l'ischariste, jonc et glaive en mains, lui demanda effrontément de signer la nouvelle entente conjugale. Ce fut l'époque de l'opération machiavélique où la légalité l'emporta sur la légitimité, dît Ponce la Suprême. Et, les années passèrent...

Une nation terrorisée

Aujourd'hui, dans un environnement de Far-West autochtone distrayant, alors que la dernière raclée assénée par les Outlaws de Meech semble avoir engendré chez la Provinciale une dignité moins éphémère, celle-ci se fait resserrer le terrorisme économique et la menace terminale. « Le territoire québécois est morcelable, lui aussi », hennissent les chevaux de Troie PETains du Equality Party; pas d'association économique sans vassalité politique, radotent les Bonhommes-sept-heures orangistes; les provinces doivent être toutes égales, clame le Wells

Angel, prince insulaire terré dans le croupion du Golfe et benjamin délinquant qui vit sur le B.S. que Papa-Canada lui distribue en péréquation depuis plus de 40 ans.

Au moment où la plus imposante dictature du monde se fait harakiri et reconnaît leur autonomie aux peuples qu'elle a violentés à coups de goulags et de terrorismes psychologiques, le Canada, se targuant d'une tradition démocratique très amnésique, projette ses fantasmes impérialistes francophobes.

À cet égard, la tolérance, voire l'encouragement, des Anglo-Canadiens à l'endroit des bellicistes Mohawks anglophones et l'esclavagisme économique voulu pour les Québécois et proné à mots à peine couverts dans les discours d'outre-Outaouais, ne sont que deux exemples d'une certaine sud-africanisation mise de l'avant par les ennemis influents et irrédutibles de Meech.

Dans tout ce décor d'Halloween, pourquoi la Provinciale s'inquiéterait-elle ? On veut son bien ! Ses partenaires de 82 ont changé, c'est évident ! Ce n'est pas parce que le Wells Angel, le McCarthy (pardon, le McKenna) et les autres angloclercs de tous les Reform Party veulent avoir un puissant bâton Sénat 3E qu'ils vont la tabasser. Ben voyons !

Bien sûr, son partenaire fédéral, qui tient tant à elle, tolère que des bandits autochtones importés de New York lui crachent encore au visage, ou que des descendants des Habits rouges de 1755 lui donnent des crocs-en-jambe à la Grand-Pré (dont eux seuls ont le secret) ou, enfin, que des pseudo-verts opportunistes l'excorient continuellement sur l'écologie de son développement hydro-électrique.

La Provinciale passera-t-elle la porte ?

Mais tout ça, c'est normal dans une maison où la souffre-douleur n'a fait et ne fera que dire qu'elle va partir. Lorsqu'on est pauvre comme les provinces atlantiques, il faut bien leur permettre de se défouler sur quelqu'un. Et, lorsqu'on est riche parce qu'on s'est ligé de tout temps pour vampiriser toute velléité de développement économique chez la Provinciale, il faut bien permettre à ses sœurs à l'Ouest de lui rappeler que le bal, ce n'est pas pour cette Cendrillon déguenillée.

Est-il possible de croire qu'un jour la Provinciale, exaspérée ou consciente, passera la porte ?

Même s'il est éprouvant dans l'âme de voir tant de potentiel assassiné par une structure constitutionnelle aussi méprisante de la dignité d'un peuple, il y a fort à douter que la Provinciale quitte sa cage dorée. Elle semble croire à la réalité et à l'utilité du purgatoire, relent de son passé catholico-ratiné qui louangeait l'à-plat-ventrisme salvateur. Du ciel-opium d'autrefois, la Provinciale se complait maintenant dans les limbes bourassiennes et mulroneyennes où on lui prêche encore l'attentisme et la générosité à l'endroit des partenaires canadiens.

La Provinciale et son premier ministre, fort représentatif d'ailleurs, hésitent sur le pas de la porte comme une larve qui a peur de sortir de son cocon. Et les années passeront...

« Je me souviens », pleurniche-t-elle sur toutes les routes. Vraiment ?

« Cré Moumoune va, tu ne penses pas sérieusement à quitter la maison ? »

Sonate d'automne pour la social-démocratie

François Delorme
Economiste au Département des affaires économiques et statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, Paris)

P ENDANT un demi-siècle, la Suède a fait florès auprès de la communauté internationale. Ce pays s'est construit un ensemble de règles régissant sa société en apparence si parfaite, que beaucoup dans le monde l'ont érigé en modèle.

Encensé par les économistes, cité en exemple par les politiques de tous bords et de toutes nationalités, ce que l'on a appelé le modèle suédois est aujourd'hui rejeté par les premiers intéressés. Serait-il entré en agonie ? C'est du moins l'hypothèse que l'on pourrait tracer d'après le dernier scrutin et que plusieurs observateurs n'hésitent pas à enfourcher.

Voire. Et si les apparences sont parfois trompeuses, il ne faut pas sous-estimer cette palinodie historique des Suédois. Car, sur le fond, le constat reste : si le modèle suédois vit encore, il souffre aujourd'hui du spleen. Non sans raison d'ailleurs.

Après soixante ans de règne, les sociaux-démocrates suédois ont perdu les élections de septembre dernier au profit d'une fragile coalition de partis dits « bourgeois ». Quand on connaît la foi chevillée au corps des Suédois pour les principes sur lesquels reposent leur société, force est d'avouer qu'il s'agit, en soi, d'une mini-révolution. Pour en évaluer la teneur, il faut tout d'abord rappeler les quatre éléments qui, grosso modo, forment la base du modèle suédois :

Mort, le modèle suédois ? Une crise de maturité, tout au plus !

■ Poids de l'État par le biais d'importantes dépenses publiques (environ 60 % du produit national brut, par rapport à 40 % au Canada et aux États-Unis), qui irriguent un système très complet de sécurité sociale (garde-rie, congés sociaux, etc.). En contrepartie, ce que l'on a appelé le Welfare State est financé par les taux d'imposition sur le revenu les plus élevés du monde.

■ Assistance du citoyen par l'État, d'où cette impression d'omniprésence ressentie par beaucoup de Suédois par rapport à ce dernier.

■ Priorité à l'initiative privée au niveau industriel. Des firmes telles Saab, Volvo ou encore Electrolux figurent parmi les fleurons de l'industrie suédoise et ont su trouver une niche enviable dans des secteurs où la concurrence internationale est féroce.

■ Relations sociales au sein des entreprises caractérisées par le système de la concertation tripartite entre le patronat, les syndicats et le gouvernement.

Le bilan de ce système de société dite mixte (à cause de l'interconnexion étroite des secteurs privé et public), qui étonne au premier abord par sa pérennité (59 ans sans interruption, malgré le retour aux affaires des partis « bourgeois » entre 1976 et 1982), est tout simplement étonnant. Une stabilité politique exemplaire

dont aimeraient se targuer plusieurs nations dotées d'une structure économique plus puissante. Un taux de chômage oscillant autour de 2 % dans les années 70 et 80, par rapport à 8 % au Canada et 7 % aux États-Unis et en Europe.

Pour la même période, la performance au chapitre de l'inflation (9 % environ) est moins flatteuse par rapport à l'Amérique du Nord (6 %), mais reste équivalente à la moyenne européenne. Enfin, une société très équilibrée comme en témoigne la faible disparité des revenus entre les différentes couches de la population.

Alors comment expliquer ce subit désenchantement des Suédois face aux vertus de la social-démocratie ?

La réponse est à la fois simple et complexe. Il y a tout d'abord l'usure du gouvernement et en particulier de l'ancien premier ministre social-démocrate, M. Ingvar Carlsson. Il faut en convenir, l'éclat et la prestance de son prédécesseur, M. Olof Palme, assassiné en février 1986 lui faisaient cruellement défaut. Signes des temps, les idées ont cédé le pas à l'image.

Le nouveau premier ministre, M. Carl Bildt, outre son style flamboyant, est reconnu d'une compétence de tout premier ordre au niveau des relations internationales. En outre, il est un proche du chancelier allemand Helmut Kohl et trouve en ce dernier un appui non-négligeable en ce qui a trait au projet de participation de la Suède au nouveau défi du grand marché européen de 1993.

Mais au-delà de ces poncifs électoraux, il y a ce besoin qu'éprouvent beaucoup de Suédois, en particulier les jeunes, de plus de liberté individuelle de même qu'une plus grande ouverture de leur économie et de leur société aux grands courants internationaux. M. Bildt leur a taillé un programme sur mesure pour satisfaire ces nouvelles demandes :

- Réduction de l'imposition de revenus.
- Abaissement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Privatisation de plusieurs entreprises publiques.
- Diminution des dépenses publiques.
- Entrée de la Suède dans le Marché commun européen.

Si ces changements vont dans le sens des attentes de la population, ils ne remettent toutefois pas fondamentalement en cause le modèle suédois comme tel, contrairement à ce qu'on laisse supposer plusieurs observateurs.

En effet, le consensus sur ses fondements dans ce pays est tel que le modèle suédois, qui a tant apporté, n'est pas près d'être jeté aux oubliettes. Le nouveau gouvernement l'a bien compris. Si bien qu'il s'agit beaucoup plus de rectifier le tir et de corriger certains excès que de rejeter ce modèle de société. Les prestations de congé de maladie seront diminuées et les contributions des salariés au financement de l'assurance-chômage seront augmentées. De même, les subventions au logement seront révisées à la baisse. La coalition gouvernementale est d'une fragilité telle qu'elle ne permet guère de faire plus.

Alors, mort le modèle suédois ? Une crise de maturité tout au plus ! Mais ne dit-on pas que l'impatience devant la servitude est une vertu de la jeunesse ?

Repenser la prévention du sida, au-delà du gadget

L'assimilation de la sexualité humaine au « sexe » et du sexe à la mort a des effets dévastateurs

« Méfiez-vous, c'est la seule façon de lui faire confiance ! » (slogan connu)

France Doyon
Documentaliste au Centre de documentation du Bureau de consultation-jeunesse

LE SIDA continue de faire des ravages. Il n'y a plus réellement de « groupes à risque », nous parlons aujourd'hui de « comportements à risque ». Face à une situation qui devient épidémique, on exhorte gouvernements et intervenants à consentir énergies et ressources nécessaires aux programmes de prévention.

Ce qui me surprend toutefois, c'est qu'on parle très peu du constat d'échec des programmes de prévention développés jusqu'à présent et s'adressant aux jeunes. Malheureusement, les études sur le sujet sont formelles. Bien sûr, les résultats de ces études ne se rapportent qu'à une certaine population de jeunes — les jeunes en général !

Les campagnes de prévention ont d'abord été élaborées en vue de certains groupes à risque. À ce titre, les homosexuels ont été la première clientèle cible et c'est aujourd'hui chez ce groupe qu'on constate un changement d'habitudes et par conséquent une moins grande progression de cas de sida. Le message a donc passé. De fait, ce sont les pro-

grammes très ciblés (homosexualité, drogue, prostitution) qui obtiennent un meilleur taux de réussite.

Devant la progression dramatique des cas de sida parmi les hétérosexuels, on a voulu élargir la portée de programmes de prévention en mettant l'accent sur les comportements à risque, plutôt que sur les groupes à risque.

Quand « sexualité » égale « risque »

À tel point qu'aujourd'hui, surtout lorsqu'on s'adresse aux jeunes, il n'existe plus réellement des comportements à risque, il n'y a plus qu'un comportement à risque : la relation sexuelle non-protégée.

Pour plusieurs, la sexualité est donc devenue le risque. La sexualité, que dis-je ? Je devrais dire le sexe, mais ça fait trop vulgaire. Pourtant, dans plusieurs messages anti-sida, la sexualité se trouve irrespectueusement réduite au sexe.

Or, que cela vous surprenne ou non, le message que nous livre une certaine population de jeunes — des jeunes bien ordinaires — c'est que du sexe sans sexualité, ils n'en veulent pas, ils n'en consomment pas ! Les jeunes ne se reconnaissent donc pas dans le signalement des comportements à risque.

Le problème majeur vient du fait que les campagnes de prévention reposent essentiellement sur l'utilisation du condom — à la grande satis-

faction des fournisseurs ! Sur ce, il n'est peut-être pas inutile de réfléchir, un moment, sur ce marché fort lucratif créé par le sida et reconnaissant que certains efforts résultent beaucoup plus en des programmes de promotion (marketing) pour préserver qu'en des programmes de prévention.

Ceci dit, l'échec des programmes de prévention s'adressant à une certaine population de jeunes — les jeunes en général — est attribué, en grande partie, à la résistance psychologique au condom.

L'essence du message de prévention qu'on s'est acharné à transmettre jusqu'à maintenant se résume par le slogan « Sans condom, c'est non ». À bien y penser, cette approche est un peu simpliste, même si elle est techniquement juste, car elle fait abstraction de tout le rapport affectif lié à la rencontre de deux individus.

En misant exclusivement sur l'utilisation du condom, on a ainsi réduit la sexualité à sa seule expression organique. Par ailleurs, s'ajoute à cela la connotation mortifère maintenant explicitement liée à la relation sexuelle non-protégée. En d'autres mots, qu'elle soit séduisante, ludique, moralisatrice, strictement technique et médicale, ou franchement terrifiante, l'approche préventive introduit toujours et nécessairement la menace de mort.

Plus responsables qu'on le croit

Croyez bien que les jeunes ne sont ni sots, ni libertins irresponsables, ni inconscients. Plusieurs connaissent les mécanismes de la maladie et les modes de transmission. Les jeunes entendent le message, comprennent l'ampleur du danger et la nécessité de se protéger. De plus, la plupart n'ont au départ aucune inhibition face au condom. Sur ce point, la publicité sur les préservatifs est un succès. On s'en bourre les poches, ça fait même très branché, très responsable, comme le dit la publicité. Toutefois, dans la pratique...

Tout serait tellement plus simple, pour nous tous d'ailleurs, si chaque matin il suffisait d'avaler sa pilule anti-sida. Nous aurions alors véritablement l'impression de nous protéger contre un virus et notre rapport à l'autre ne serait pas mis en question.

Toutefois, dans la pratique... Par ce petit objet qu'est le condom — dans une sexualité réduite à l'objet corps — lorsque cet objet intervient concrètement, il signifie alors se protéger contre l'autre — l'ami, l'amie. L'autre devient la menace, l'agresseur et c'est précisément là où les choses se brouillent. Car sur le plan affectif, le rapport à l'autre se trouve altéré en s'inscrivant dans la méfiance. L'objet condom force à admettre la peur, peur de la mort-sida, personnifiée par l'autre.

Le condom est acceptable tant

qu'il demeure instrument de contraception. En dehors de cette compétence, il représente une armure, un bouclier pour se protéger de l'autre qui, d'une façon perverse, représente en même temps l'ennemi mortel potentiel. Paradoxal, n'est-ce pas ? C'est de cette image, de cette confusion, que vient la résistance au condom. Sur le plan affectif, notamment pour les jeunes, ce paradoxe est souffrant, il est psychologiquement inacceptable.

Les jeunes admettront bien la nécessité du condom à la première relation, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un ou d'une inconnue, d'une rencontre fortuite. Mais après quelques rencontres, lorsqu'ils en viennent aux confidences, lorsque l'autre devient l'ami !

La confiance n'est-elle pas des valeurs fondamentales qu'on enseigne en regard de l'amitié ? Dans un sens comme dans l'autre, la confiance est ce que l'on donne autant que ce que l'on exige. Alors comment les jeunes peuvent-ils concevoir un rapport amical, et encore moins amoureux, basé sur la méfiance.

Je ne crois pas, comme je l'ai entendu dire, que les jeunes se croient immunisés contre le sida par l'amour ou l'amitié. C'est là à mon avis une interprétation facile et romantique de la part de certains, qui ne fait que justifier une approche préventive basée sur la peur ou la morale.

Non, je crois plutôt qu'un jeune, se sentant totalement et sincèrement investi d'un sentiment amoureux, se trouve confondu devant l'objet condom. Cet objet est une preuve concrète qu'il y a méfiance.

Le sentiment frappé au coeur

Quelle est donc la valeur de son sentiment ? Ce doute sur de sa propre émotion est terrible ; souvent il est insoutenable. On peut alors, comme certaines filles le font, cesser de prendre la pilule pour ne plus avoir à vivre cette contradiction ; le condom devient contraceptif. On peut aussi nier son sentiment amoureux incompatible avec la méfiance ; ou encore on peut nier le sida. Dans un cas comme dans l'autre, vous admettez que le risque est considérable.

Le rapport sexuel demeure indissociable du rapport humain. Toutefois, en réduisant le problème du sida à l'objet condom, nous proposons comme base de ce rapport, la non-confiance. À long terme, quelle sorte de société pouvons-nous espérer ? Heureusement qu'une certaine population de jeunes — les jeunes en général — résistent à pareille aliénation.

Mais combien de temps encore pourront-ils le faire ? Le sida nous lance un nouveau défi : repenser les programmes de prévention, au-delà du gadget.